

Loyat

Les Jardins du Lavoir

Informations en Mairie
02 97 93 02 33
accueil@loyat.fr

Lots 1 à 5
54 € TTC/m²

Lots 6 à 19
59 € TTC/m²

19 LOTS entre 366 et 568 m²







Mairie

11, Rue de la Mairie - 56800 Loyat
Tél. 02 97 93 02 33

www.loyat.fr
Lundi et mercredi : 14h00-17h30
Mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h30
et 14h00-17h30

Sommaire

Mot du maire	2 à 4
Echos du conseil municipal	5 à 12
Urbanisme et état civil	13
Cadre de vie - embellissement	14 à 17
Médiathèque	18
Affaires sociales	19 à et 20
Loyatais à l'honneur	21 à 24
Qui sont les nouveaux loyatais ?	25
Rétrospective en images - 2024	26 et 27
Travaux	28 et 29
Vie économique	30 et 31
Vie scolaire	32 à 37
Informations diverses	38 à 40
Finances	41
Vie associative	42 à 51

Responsable de la publication : Didier Bourne // Rédaction : commission communication
Crédit photos : Maud Gavaud et Solène Le Moing - les associations loyataises
les écoles de la commune - Fotolia© - Frédéric BISSON

Tirage : 900 exemplaires. Imprimerie Poisneuf - Josselin - 02 97 22 23 40

Discours prononcé par Didier Bourne, Maire, lors de la cérémonie des voeux le 19 janvier 2025.

// Chers Loyataises et Loyatais,

Une année 2024 vient de se terminer avec son lot de difficultés en tout genre, les conflits, les attentats, les catastrophes naturelles n'ont eu de cesse de marquer notre quotidien.

Une politique aux abois ; des changements de dirigeants politiques ; des guerres intestines ; des attitudes dans des bâtiments et espaces de la République indignes d'élus représentatifs du peuple.

Que penser de ces mots qui reviennent tous les jours : harcèlement, dealers, violence, viols, cyber attaque, meurtres ? Ne sont-ils pas des termes qui, malheureusement, sont devenus quotidiens ? Nous qui avons appris à respecter l'ordre, l'uniforme, les anciens, la hiérarchie, la loi, les droits et les devoirs : ces comportements ne peuvent que nous choquer !

Personnellement, je me demande si parfois on ne perd pas la tête. Nous, les élus locaux d'en bas, proches de la population, nous sommes toujours là à son écoute. La population, on connaît ; le suffrage universel aussi, ce qui n'est pas le cas de tout le monde !

Si le dernier Salon des Maires à Paris en novembre dernier nous a désignés comme le « dernier rempart de la république », c'est une pure vérité. Nous sommes les garants face aux institutions qui se délitent. Nous devons assumer la gestion de nos communes comme une vraie entreprise à l'équilibre, le management d'une équipe, les problèmes quotidiens de fonctionnement et d'investissement, et ce, même si les compétences ne sont pas du ressort de notre collectivité. Les problèmes et les diverses sollicitations doivent être solutionnés par le premier magistrat ou les adjoints. Et il faut compter sur les incivilités notoires de toutes sortes, notamment causées par des mineurs qui sont visiblement en carence d'éducation parentale.

La complexité administrative de la France

Je pense que le pire problème reste la complexité administrative. En 1995 pour un dossier, il fallait 10 documents... 30 ans plus tard pour la même chose, il en faut 30 !

Le parfait millefeuille avec les allers et venues entre les services, les expertises de cabinets, les normes encore les normes car en France on veut toujours laver « plus blanc que blanc ! ». Et j'en passe et des meilleurs. Les promesses de simplification des démarches administratives prônées par nos instances politiques ne sont que des vœux pieux. J'invite les technocrates de Bercy à passer une période dans nos petites boutiques pour constater la réalité du terrain. Je pense que mes collègues maires partagent ce point de vue et oui, il faut le dire, les maires

et le conseil incarnent la proximité face à des administrations parfois déshumanisées.

Le contexte budgétaire national

L'impertinence et l'arrogance ont poussé un Ministre des Finances à accuser les collectivités à une part de la dérive budgétaire de la France. Force est de constater qu'en 30 ans, l'Etat a multiplié sa dette par 3 quand ces mêmes collectivités ont diminué la leur de 5%. En reconnaissant pertinemment que l'équilibre budgétaire pour nos communes est une obligation contrairement à l'équilibre de l'Etat géré par un ministre, teneur de ces propos malsains ; et en rappelant que le budget national n'a pas été équilibré depuis 50 ans, on peut traduire ces faits en soulignant qu'en matière de compression de charges, nous n'avons pas beaucoup de leçons à recevoir d'en haut.

Des bonnes nouvelles pour notre commune

Quand bien même, notre devoir est de garder notre optimisme.

Être Maire, c'est aussi être le capitaine d'une équipe et savoir avant tout d'être proche des gens. Quand une bonne nouvelle arrive, il faut la partager et se dire qu'elle ne viendra jamais seule ...

L'arrivée d'un jeune couple de boulangers a été le déclencheur de joie et de confiance en l'avenir ; l'achat et la restauration de l'ancien bar restaurant par la commune aura une répercussion économique positive, tout comme l'extension de notre maison médicale où un futur médecin a su répondre à notre attente en jouant la carte de la ruralité même si lui travaille actuellement à Rennes. La construction de sa maison dans notre commune fera de sa famille des Loyatais à très court terme et son service auprès des patients devrait prendre effet à la fin du premier semestre 2026, et ce, à mi-temps pour seconder le Docteur Sonei.

Loyat reste prisée par les futurs acquéreurs et les locataires. Notons sa 4ème place au niveau évolution de la population sur les 30 communes de l'intercommunalité, dixit le diagnostic du territoire. Le bon démarrage du nouveau lotissement « les Jardins du Lavoir » en est une parfaite illustration.

Les projets

Vivre sans projets n'est pas digne d'un premier magistrat ou l'équipe qu'il mène. Effectivement, l'aménagement et l'agrandissement du cimetière ; tout comme la restauration du Pont de la Villette ; le ravalement de la salle omnisports avec une fresque peinte sur l'extérieur, ainsi que la sécurisation de la rue de l'Yvel sont des prospectives d'investissement. Leur ordre de réalisation et leur concrétisation dé-



pendront des capacités financières et des dotations recueillies même si ces dernières diminuent allègrement (notons l'impact négatif de la baisse des aides du Conseil départemental dû à l'affaissement des droits de mutation notamment, ce qui aura pour cause de ralentir le prévisionnel d'investissement et par la même le fléchissement des marchés publics impactant l'activité économique de nos entreprises locales).

Peut-être est-ce là l'héritage d'une carrière financière que j'ai effectuée pendant 40 ans. Gérer aujourd'hui, c'est préserver demain, et je m'efforcerai de prioriser les investissements notamment, avec et sans retour, même dans le cas d'une santé financière bonne, ce qui est notre cas. Pour rassurer les habitants de la Villette et les marcheurs, la réfection du pont sera une de mes priorités cette année.

Un petit mot sur la fibre qui devrait être opérationnelle à la mi-mars prochain, date à laquelle les opérateurs feront leur démarche commerciale. A ce titre, faites attention aux arnaqueurs et démarcheurs en tout genre !

Il est bon de constater que suite à des propos tenus depuis des années à savoir « tout est fait pour le bourg et rien n'est fait pour les villages ! », j'ai mis en place, avec le conseil municipal, des réunions de villages par quartiers. Deux sur quatre ont été faites en bonne harmonie. Des dates seront programmées pour les deux restantes. Il s'agit d'y échanger pour l'intérêt général et de ne pas aborder les éventuels problèmes personnels.

L'intercommunalité

L'intercommunalité reste aussi source de travail et de présence pour les élus qui y représentent la commune, à savoir Solène Le Moing et moi, et cela nécessite parfois une réelle et longue appropriation de dossiers souvent techniques. Je tiens à remercier son Président et ses Vice-Présidents pour le travail accompli. Je souligne qu'après un vote futur, un très lourd chantier attendra probablement le conseil communautaire, à savoir la mise en place du Plan Local Urbanisme Inter communautaire, dossier fastidieux, complexe et soucieux qui devrait durer 4 à 5 ans si mes informations sont bonnes.

Respecter la loi

Je crois qu'il faut toujours aller de l'avant tout comme sur une bicyclette. Si tu t'arrêtes, tu perds l'équilibre ! Un maire, officier de police sur son territoire, se doit d'être un défenseur sans faille de la loi et l'infime minorité qui y déroge doit être sanctionnée afin que chacun ait le sentiment que le bien et la raison l'emportent sur le mal, la bêtise ou la malhonnêteté ! J'en profite pour remercier la gendarmerie et ses responsables avec lesquels j'entretenus de très bonnes relations.



un incendie a coûté la vie à un de nos concitoyens à la Villette il y quelques mois. Une catastrophe, il y a deux semaines, a détruit, la longère d'un jeune couple qui la restaurait depuis 4 ans. En quelques heures leur logis et le stock de leurs deux entreprises ont été anéantis. Merci encore pour la solidarité de tout un village : Tregadoret. Nous confirmons notre soutien sans faille à Dimitri, Sandra et leur petite famille.

Merci aux bénévoles

Je voudrais avoir aussi une pensée pour les gens en souffrance et parfois esseulés, ceux hospitalisés, ou en EHPAD. Elus et bénévoles du CCAS, aux compétences diverses et montrant un esprit de solidarité les aident et les accompagnent dans leurs difficultés. Que dire des bénévoles de la médiathèque et de l'aide aux devoirs toujours fidèles et créatifs. A noter, en 2024, une exposition de photos à la médiathèque de M. Fortin, prises sur la commune et en lien avec la faune et la flore locales a été appréciée.

Un merci aussi à l'équipe paroissiale qui reste, malgré un effectif en diminution, proche de la population, notamment lorsque celle-ci est touchée par le deuil.

Conclusion

Je remercie tout le conseil municipal y compris bien entendu mes Adjoints (Patrice, Maud, Solene, Philippe et Sébastien) qui se donnent sans compter dans leurs commissions respectives avec détermination ; ainsi que tous les employés sous couvert de Françoise COYAC, notre DGS, que je remercie pour son professionnalisme dans une tâche difficile réclamant expérience, compétence et retenue. Grâce à ce personnel, l'accueil des jeunes est également possible et apprécié dans le cadre du dispositif argent de poche. Je reconnais avoir la chance de manager une équipe réactive, disponible et compétente, et en toutes circonstances.

Ensemble nous pouvons sortir de cette difficile impasse qui semble durer. La France reste avant tout un pays démocratique, accueillant et entreprenant. Seuls dans notre coin, on ne peut pas faire grand-chose. Mais en équipe, on peut aller beaucoup plus loin pour retrouver le bon sens, la cohésion, l'envie d'avancer ensemble pour des projets communs. J'ai toujours eu coutume de dire y compris dans ma vie professionnelle : il est plus facile de baisser les bras que de remonter ses manches ! Et comme l'aurait dit un ancien président américain en son temps : YES WE CAN (oui nous pouvons).

Tous mes vœux de bonheur et de santé en espérant que cette année 2025 qui commence soit avant tout une année de joie et non de souffrance, que le conseil municipal que je préside soit toujours aussi constructif, tourné vers l'avenir et proches des loyatais.

**Didier BOURNE,
Maire**

Nos écoles

Ne pas évoquer les deux écoles serait un vrai manquement de ma part car la qualité de l'enseignement dispensé ainsi que l'éducation apportée aux élèves restent des facteurs déterminants, tout comme la confiance des enseignants vis-à-vis des familles et sa réciprocité. Je constate aussi couramment le respect mutuel de ces deux établissements l'un envers l'autre.

Nos associations

Je souhaite maintenant féliciter les associations sportives, culturelles et scolaires de la commune qui ont proposé des manifestations en 2024. La qualité et la diversité de leurs prestations, donnent une image positive de notre commune.

A mon sens, l'association reste et restera le meilleur moyen de se connaître et de se faire connaître. Mon message est clair et vérifiable sur le terrain : toute association qui entreprend et anime aura toujours la commune comme premier soutien.

Nous accueillons une nouvelle association, Team ImmoGolf, qui prépare, avec le Comité des Fêtes, le retour d'une course cycliste à Loyat prévue le 5 juillet prochain. A cette occasion, et pour marquer le début de la saison estivale, je propose de clôturer la soirée par un feu d'artifices dans le centre-bourg.

Nos artisans, commerçants, agriculteurs

Je voudrais remercier les commerçants et artisans ainsi que tous les praticiens médicaux qui participent activement à la vie économique, commerciale de la commune et sanitaire de ses habitants.

Un petit message de sympathie à tous nos agriculteurs, lesquels en plus de leur difficile métier, ont su s'investir au sein de l'association de sauvegarde du Val Sans Retour. Leur protection et leur efficacité restent des atouts indéniables en cas d'incendie à côté de nos pompiers très structurés et opérationnels.

Je ne voudrais pas oublier les piégeurs de ragondins, bénévoles, qui par leur action protègent les berges de nos cours d'eau.

Deux incendies dramatiques sur notre commune

On a pu constater par 2 fois l'efficacité des pompiers lors de leurs interventions. Personne ne peut rester insensible à ces drames. Malheureusement

Résumé des comptes-rendus des conseils municipaux - Année 2024

// 8 février 2024

Le 8 février 2024 à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LOYAT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Patrice LAMEUL, Maire par Intérim 1er Adjoint au Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 1^{er} février 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 17

Présents : Patrice LAMEUL, Maud GAVAUD, Sébastien LE RAY, Philippe BERIOU, Solène LE MOING, Sylvie BEAUJEAN, Valérie LANCELOT, Bernard HALLIER, José GOZDOWSKI, Julien MICHEL, Françoise ARNOLDO, Serge CARO, Christiane JIGOREL.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Danielle GUILLAUME donne pouvoir à Patrice LAMEUL, Ludivine MORIN donne pouvoir à Solène LE MOING, Morgane THOMAS donne pouvoir à Christiane JIGOREL.

Absente : Laëtitia MOUNIER,

Votants : 16

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance Solène LE MOING

ATTRIBUTION DES INDEMNITES DU MAIRE DEMISSIONNAIRE AU PREMIER ADJOINT SUPPLÉANT DU MAIRE PAR INTERIM :

Le conseil municipal attribue à l'unanimité les indemnités du maire démissionnaire au premier adjoint, suppléant du Maire par Intérim, pendant la durée de l'intérim et à compter du 1^{er} février 2024.

PROPOSITION DE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION CENTRE BRETAGNE POUR LA SAUVEGARDE DES ABEILLES BRETONNES ACB SAB POUR LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES :

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la convention de partenariat « destruction des nids de frelons asiatiques » avec l'Association Centre Bretagne pour la Sauvegarde des Abeilles Bretonne ACB SAB de St Gérand selon les modalités suivantes : destruction de nids primaires : 20 € ; destruction de nids secondaires : 40 € ; forfait supplémentaire de 10 € facturé par tranche de 10km au-delà de 40km de déplacement du technicien.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A UNE ASSOCIATION :

Le conseil municipal attribue à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 300€ à l'association « Les amis de Théodore BOTREL » pour le vide-greniers du 19 novembre 2023.

ATTRIBUTION AUX AGENTS DE LA PRIME POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE 2023 :

Le Conseil municipal suit l'avis favorable du Comité Social Territorial CST du 30 janvier 2024, et attribue à l'unanimité une prime exceptionnelle, d'un montant entre 300 et 800 €, en faveur du pouvoir d'achat aux agents concernés conformément au décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023.

// 26 mars 2024

Le 26 mars 2024 à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LOYAT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Patrice LAMEUL, Maire par Intérim 1er Adjoint au Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 15 mars 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 17

Présents : Patrice LAMEUL, Maud GAVAUD, Sébastien LE RAY, Danielle GUILLAUME, Philippe BERIOU, Solène LE MOING, Valérie LANCELOT, Bernard HALLIER, José GOZDOWSKI, Julien MICHEL, Françoise ARNOLDO, Serge CARO, Christiane JIGOREL, Morgane THOMAS

Absent excusé ayant donné pouvoir : Sylvie BEAUJEAN donne pouvoir à Maud GAVAUD, Ludivine MORIN donne pouvoir à Solène LE MOING.

Absent : Laëtitia MOUNIER

Votants : 16

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance Solène LE MOING

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2023 établi par le comptable des finances publiques et le compte administratif 2023 du budget principal de la commune de la façon suivante :

> Section de fonctionnement

Recettes : 1 550 939.16 €

Dépenses : 1 219 136.93 €

Résultat 2023 : 331 802.23€

Report résultat 2022 : 104 560.08 €

Résultat 2023 à reporter : 436 362.31 €

> Section d'investissement :

Recettes : 610 357.54 €

Dépenses : 771 035.75 €

Résultat 2023 : - 160 678.21€

Report résultat 2022 : 178 392.95 €

Résultat 2023 à reporter : 17 714.74 €

VOTE DES TAUX DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX 2024

Le conseil municipal fixe, à l'unanimité, les taux d'imposition pour l'année 2024 comme suit : taxe d'habitation : 14.44 % ; taxe foncière sur les propriétés bâties : 32.53 % ; taxe foncière sur les propriétés non bâties : 44.30 %. Le montant estimé des recettes s'élève à 473 271 €.

AFFECTATION DES RESULTATS 2023 - BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal affecte, à l'unanimité, l'excédent d'exploitation 2023 de 436 362.31€ en recette de la section de fonctionnement 2024 pour 106 362.31€, et en recette de la section d'investissement 2024 pour 330 000.00€. Il affecte également l'excédent d'investissement de 17 714.74€ en recette de la section d'investissement du budget 2024.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024- BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, le budget principal primitif 2024 qui s'équilibre à 1 559 600 € en section de fonctionnement et à 1 774 236 € en section d'investissement.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET LOTISSEMENT LES JARDINS DU LAVOIR

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2023 établi par le comptable des finances publiques et le compte administratif 2023 du budget lotissement Les Jardins du Lavoir de la commune de la façon suivante :

> Section de fonctionnement

Recettes :	111 986.60 €
Dépenses :	18 226.92 €
Résultat 2023 :	93 759.68€
Report résultat 2022 :	-93 760.00€
Résultat 2023 à reporter :	- 0.32 €

> Section d'investissement :

Recettes :	0.00 €
Dépenses :	111 835.08 €
Résultat 2023 :	-111 835.08€
Report résultat 2022 :	0.00 €
Résultat 2023 à reporter :	-111 835.08 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024- BUDGET LOTISSEMENT LES JARDINS DU LAVOIR

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, le budget primitif lotissement Les Jardins du Lavoir 2024 qui s'équilibre à 538 738 € en section de fonctionnement et à 650 570.16 € en section d'investissement.

CONTRAT D'ASSOCIATION ECOLE PRIVEE SAINTE JEANNE D'ARC

Le conseil municipal valide à l'unanimité les montants de subvention suivants : 542.22 € pour les

élèves d'élémentaire, et 1 385.42 € pour les élèves de maternelle.

DEMANDE DE SUBVENTION PROJET ECOLE PUBLIQUE THEODORE BOTREL

Le conseil municipal attribue, à l'unanimité, une subvention de 20 € par enfant participant au projet de l'année scolaire sur les thèmes « Ecole dehors », « Aire Terrestre » et « Théâtre », soit 20 € x 61 = 1220 €

DEMANDE DE SUBVENTION PROJET ECOLE PRIVEE SAINTE JEANNE D'ARC

Le conseil municipal attribue, à l'unanimité, une subvention de 20 € par enfant participant au projet de l'année scolaire sur le thème du « Cirque », soit 20 € x 89 = 1 780 €.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal attribue, à l'unanimité, les subventions suivantes :

BENEFICIAIRES	SUBVENTIONS 2024
Garde de L'Yvel Football	1 028.00 €
Club des Sorciers	444.00 €
Société de chasse	568.00 €
UNC-AFN	438.00 €
Basket club Loyat	538.00 €
Loyat Ultimate Club Korrigans	322.00 €
Les volants Loyatais	221.00 €
Tennis Club Loyatais	1 269.00 €
Loyat Volley Club	442.00 €
Loyat Sports Nature	618.00 €
Comité de jumelage Loyat-Rivière	960.00 €
Rando Plaisir	350.00 €
L'éveil des coccinelles	336.00 €
Comité des fêtes de Loyat	1 140.00 €
Team Immogolfe	720.00 €
La Pastourelle	206.00 €
Chapelle et four de Trégadoret	178.00 €
Ligue contre le cancer	50.00 €
Croix rouge	100.00 €
Union Sapeurs-Pompiers Morbihan	50.00 €
As Don du sang bénévole	100.00 €
Rêves de clown	50.00 €
La santé de la Famille	50.00 €
Handisport Pays de Ploërmel	50.00 €
Vaincre la Mucoviscidose	50.00 €
TOTAL	10 278.00 €

LIGNE DE TRESORERIE

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le recours à une ligne de trésorerie d'un montant de 200 000,00 €.

MARCHE AMENAGEMENT DE TROTTOIRS II - TRANCHE OPTIONNELLE 1 (RUE DE LA MARE ROUAUD) ET DE LA TRANCHE OPTIONNELLE 2 (RUE DE LA CHAPELETTE)

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, l'affermissement de la Tranche optionnelle 1 (rue de la Mare Rouaud) et de la Tranche optionnelle 2 (rue de la Chapelette) à la société EIFFAGE pour un montant de 162 935,00 € HT + 178 186,00 € HT = 341 121,00 € HT.

ATTRIBUTION DES LOTS DU MARCHE TRAVAUX D'AMENAGEMENT LOTISSEMENT LES JARDINS DU LAVOIR

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer les lots du marché « Travaux d'aménagement Lotissement les Jardins du lavoir » de la façon suivante : le Lot 1 à l'entreprise EIFFAGE pour une offre à 149 718,50 € HT ; le Lot 2 à l'entreprise TPC OUEST pour une offre à 133 915,00 € ; le Lot 3 à l'entreprise ID VERDE pour une offre à 13 000,00 € HT.

PARTICIPATION FINANCIERE AUX FRAIS D'ORGANISATION DE LA COMMEMORATION DE LA RAFLE DU 20 JANVIER 1944

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la participation financière de la commune à la somme de 383,92 € qui sera versée à la commune de Guilliers.

CESSIONS D'IMMEUBLES ET TERRAINS COMMUNAUX

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de valider les cessions de parcelles suivantes :

Parcelle YE010 d'une contenance de 2 768 m² terre agricole située Grande Bande à Crétudel au prix de 0,60 € le m² soit un montant de 1 660,80 €.

Parcelle Q254 d'une contenance de 111 m² avec petit bâtiment ancien situé à Trégadoret au prix de 12,00 € le m² soit un montant de 1 332,00 €.

Parcelle ZN235 d'une contenance de 58 m² avec petit bâtiment ancien situé à Leuléac au prix de 12,00 € le m² soit un montant de 696,00 €.

Parcelle ZN246 d'une contenance de 262 m² avec petit bâtiment ancien situé à Leuléac au prix de 12,00 € le m² soit un montant de 3 144,00 €.

Parcelle ZP76 d'une contenance de 213 m² située au Bois Lainé. Conformément à la délibération du 29 février 2012, le prix de cession des parcelles dans les villages est fixé à 3 € le m².

Parcelle du domaine public de la commune située à la Cadois d'une contenance d'environ 308 m². Conformément à la délibération du 29 février 2012, le prix de cession des parcelles dans les villages est fixé à 3 € le m².

DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DU DEPARTEMENT DU MORBIHAN AU TITRE DU PST 2024

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de solliciter le Département du Morbihan pour l'attribution d'une subvention au titre du Programme de solidarité territoriale 2024 pour l'aménagement des trottoirs ; de solliciter l'attribution d'une subvention au titre des amendes de radars automatiques et de police 2024 pour l'aménagement des trottoirs ; de solliciter le Département du Morbihan pour l'attribution d'une subvention au titre du Programme de solidarité territoriale 2024 pour les travaux de voirie en agglomération ; de solliciter le Département du Morbihan pour l'attribution d'une subvention au titre du Programme de solidarité territoriale 2024 pour l'extension du cimetière ; de solliciter le Département du Morbihan pour l'attribution d'une subvention au titre du Programme de solidarité territoriale 2024 pour la réalisation du Lotissement Les jardins du Lavoir.

DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DU DEPARTEMENT DU MORBIHAN AU TITRE DE L'ENTRETIEN DE VOIRIE HORS AGGLOMERATION

Le conseil municipal décide à l'unanimité, de solliciter le Département du Morbihan pour l'attribution d'une subvention au titre de l'entretien de la voirie hors agglomération pour le programme 2024.

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE POUR LES RENTREES 2024, 2025 ET 2026

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, pour la rentrée 2024 et pour les 3 années scolaires à venir l'organisation du temps scolaire dérogatoire comprenant 8 demi-journées réparties sur 4 jours pour une semaine de 24 heures : lundi - mardi - jeudi - vendredi de 8H45 à 12H et de 13H30 à 16H15.

// 19 avril 2024

Le 19 avril 2024 à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LOYAT s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, dûment convoqué par M. Patrice LAMEUL, Maire par Intérim 1^{er} Adjoint au Maire.

Date de convocation du conseil municipal le 15 avril 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice :

Présents : Didier BOURNE, Solène LE MOING, Patrice LAMEUL, Maud GAVAUD, Sébastien LE RAY, Valérie LANCELOT, Philippe BERIOU, Ludivine MORIN, José CZDOWSKI, Marine HERVO, Pol-Hervé de KERSABIEC, Sonia GUINY, Emilien PAPION, Marlène GUÉRIN, Yannick ALIOUCHE, Viviane LE BORGNE, Elarik PHILOUZE, Morgane THOMAS,

Absent excusé ayant donné pouvoir : James ROWLANDS donne pouvoir à Viviane LE BORGNE

Votants : 19

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance Solène LE MOING

ELECTION DU MAIRE

Didier BOURNE, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé maire et est immédiatement installé.

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS, ELECTION DES ADJOINTS ET DELEGATIONS

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer à 5 le nombre des Adjoints au Maire de la commune. Sont proclamés, Adjoints au Maire et immédiatement installés, les candidats suivants : **1^{er} adjoint : Monsieur Patrice LAMEUL** : Travaux et urbanisme

2^e adjoint : Madame Maud GAVAUD : Communication, affaires juridiques, action sociale, relation avec les commerçants et artisans

3^e adjoint : Monsieur Sébastien LE RAY : Bâtiments communaux et voirie

4^e adjoint : Madame Solène LE MOING : Scolaire, cadre de vie, embellissement culture et tourisme

5^e adjoint : Monsieur Philippe BERIOU : Finances, personnel, vie associative

DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE OU SON SUPPLEANT PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal décide à l'unanimité, de confier à Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement à son suppléant pour la durée du présent mandat, un certain nombre de délégations pour permettre le bon fonctionnement de la commune.

INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe avec effet immédiat le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire au taux de 48.20% de l'indice brut terminal de l'échelle de la rémunération ; fixer avec effet immédiat le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire à 20.48% de l'indice brut terminal de l'échelle de la rémunération.

//14 mai 2024

Le 14 mai 2024 à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LOYAT s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, dûment convoqué par M. Didier BOURNE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal le 2 mai 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Présents : Didier BOURNE, Solène LE MOING, Patrice LAMEUL, Maud GAVAUD, Sébastien LE RAY, Valérie LANCELOT, Philippe BERIOU, José GOZDOWSKI, Marine HERVO, Pol-Hervé de KERSABIEC, Sonia GUINY, Emilien PAPION, Marlène GUÉRIN, Yannick ALIOUCHE, Viviane LE BORGNE, Elarik PHILOUZE, Morgane THOMAS, James ROWLANDS

Absent excusé ayant donné pouvoir : Ludivine MORIN donne pouvoir à Solène LE MOING,

Votants : 19

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Solène LE MOING

APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal valide à l'unanimité le « Règlement intérieur du conseil municipal de la commune de Loyat » présenté en séance.

ÉLECTION DES DELEGUES AU SEIN DES COMMISSIONS COMMUNALES

Le conseil municipal valide à l'unanimité la constitution des commissions suivantes :

COMMISSION FINANCES (6 membres) : Didier BOURNE ; Philippe BERIOU ; Maud GAVAUD ; Marine HERVO ; Yannick ALIOUCHE ; Viviane LE BORGNE.

COMMISSION TRAVAUX, URBANISME, BATEMENTS COMMUNAUX, VOIRIE : (7 membres) : Didier BOURNE ; Patrice LAMEUL ; Sébastien LE RAY ; Philippe BERIOU ; Pol-Hervé de KERSABIEC ; Emilien PAPION ; Morgane THOMAS.

COMMISSION SCOLAIRE (7 membres) : Didier BOURNE ; Solène LE MOING ; Sonia GUINY ; Marlène GUÉRIN ; Yannick ALIOUCHE ; Viviane LE BORGNE ; Elarik PHILOUZE.

COMMISSION CADRE DE VIE, EMBELLISSEMENT CULTURE ET TOURISME (9 membres) : Didier BOURNE ; Solène LE MOING ; Patrice LAMEUL ; Valérie LANCELOT ; Ludivine MORIN ; José GOZDOWSKI ; Sonia GUINY ; Morgane THOMAS ; James ROWLANDS.

COMMISSION COMMUNICATION (7 membres) : Didier BOURNE ; Maud GAVAUD ; Patrice LAMEUL ; Philippe BERIOU ; José GOZDOWSKI ; Pol-Hervé de KERSABIEC ; Elarik PHILOUZE.

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE (7 membres) : Didier BOURNE ; Philippe BERIOU ; Sébastien LE RAY ; Emilien PAPION ; Marlène GUÉRIN ; Viviane LE BORGNE ; James ROWLANDS.

COMMISSION APPEL D'OFFRES (le maire et 3 membres titulaires et 3 membres suppléants) : Le Maire, Didier BOURNE ; 3 membres titulaires : Patrice LAMEUL ; Sébastien LE RAY ; Morgane THOMAS

3 membres suppléants : Philippe BERIOU ; Pol-Hervé de KERSABIEC ; Viviane LE BORGNE.

COMMISSION D'OUVERTURE DE PLIS (le maire et 6 membres) : Didier BOURNE ; Patrice LAMEUL ; Sébastien LE RAY ; Philippe BERIOU ; Pol-Hervé de KERSABIEC ; Viviane LE BORGNE ; Morgane THOMAS

DETERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES ET ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le conseil municipal fixe, à l'unanimité, le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS à 15.

Il désigne 7 membres parmi les élus du conseil municipal : Maud GAVAUD ; Valérie LANCELOT ; Marine HERVO ; Sonia GUINY ; Marlène GUÉRIN ; Morgane THOMAS ; James ROWLANDS. Les 7 autres membres, extérieurs au conseil municipal, sont désignés ultérieurement par arrêté du Maire. Il s'agit d'Odile SANTIER ; Delphine MAINGUY ; Marie-Thérèse GLEHELLO ; Madeleine POIRIER ; Marie-Pierre MONNIER ; Sylvie BEAUJEAN ; Françoise ARNOLDO.

ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Sont élus, à la majorité parmi les membres du conseil municipal :

> **Membres titulaires liste majoritaire** :

- Valérie LANCELOT
- José GOZDOWSKI
- Pol-Hervé de KERSABIEC

> **Membres titulaires liste arrivée 2^e** :

- Viviane LE BORGNE
- Elarik PHILOUZE

> **Membres suppléants liste majoritaire** :

- Ludivine MORIN
- Marlène GUÉRIN
- Yannick ALIOUCHE

> **Membres suppléants liste arrivée 2^e** :

- Morgane THOMAS
- James ROWLANDS

ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Sont désignés, à la majorité parmi les membres du conseil municipal :

Le Président, Maire : Didier BOURNE

12 membres élus du conseil municipal : Patrice LAMEUL ; Sébastien LE RAY ; Philippe BERIOU ; Emilien PAPION ; Pol-Hervé de KERSABIEC ; Viviane LANCELOT ; Marlène GUÉRIN ; Yannick ALIOUCHE ; Morgane THOMAS ; Elarik PHILOUZE.

ÉLECTION DES DELEGUES AU SEIN DES SYNDICATS DES FEDERATIONS ET COMMISSIONS EXTERIEURES

Sont désignés, à la majorité parmi les membres du conseil municipal :

Syndicat mixte de coopération intercommunale Morbihan énergies : Patrice LAMEUL et Philippe BERIOU.

Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable SIAEP de Brocéliande : Délégué Titulaire :

Patrice LAMEUL ; Délégué Suppléant : Morgane THOMAS.

Mission locale du Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne : Didier BOURNE ; Yannick ALIOUCHE ; Viviane LE BORGNE.

Correspondant défense : 1 Délégué Titulaire : James ROWLANDS ; 1 Délégué Suppléant : Philippe BERIOU.

Référent sécurité routière : 1 Délégué Titulaire : Maud GAVAUD ; 1 Délégué Suppléant : Elarik PHI-

LOUZE

Comité national d'action sociale CNAS : 1 Délégué Élu : Marlène GUÉRIN

Service de soins infirmiers à domicile : Didier BOURNE ; Solène LE MOING ; Sonia GUINY.

Service départemental d'incendie et de secours SDIS : Didier BOURNE ; Patrice LAMEUL ; Viviane LE BORGNE.

Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles FDGDON :

1 Délégué Référent frelons asiatiques : Philippe BERIOU.

CESSIONS DE PARCELLES COMMUNALES

Le conseil municipal décide à l'unanimité de vendre la parcelle Parcalle YH081 d'une contenance de 3 117 m² située Bande de derrière en zone Na et Np à Crétudel au prix de 0,60 € le m² soit un montant de 1870,20 €.

// 2 juillet 2024

Le 2 juillet 2024 à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LOYAT s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, dûment convoqué par M. Didier BOURNE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal le 25 juin 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Présents : Didier BOURNE, Patrice LAMEUL, Maud GAVAUD, Sébastien LE RAY, Solène LE MOING, Philippe BERIOU, Valérie LANCELOT, Ludivine MORIN, José GOZDOWSKI, Marine HERVO, Pol-Hervé de KERSABIEC, Sonia GUINY, Marlène GUÉRIN, Yannick ALIOUCHE, Viviane LE BORGNE, Elarik PHILOUZE, James ROWLANDS

Absents excusés ayant donné pouvoir : Emilien PAPION donne pouvoir à Philippe BERIOU, Morgane THOMAS donne pouvoir à Viviane LE BORGNE

Votants : 19

Le quorum est atteint
Secrétaire de séance Solène LE MOING

AVIS PREALABLE DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE D'UN PROJET DE VENTE IMMOBILIÈRE D'UN BIEN DU CCAS

Le conseil municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable au projet du centre communal d'action sociale de la commune de Loyat à procéder à la vente de la parcelle de terre YL22 d'une contenance de 2 703m² située rue des Sapins à Ker-samson, au prix de 0.40 € du m² soit 1 081.20 € ; ainsi que la parcelle YD129 d'une contenance de 7 684m² située entre Penhouët et La Noé Mennais, au prix de 0.40 € du m² soit 3 073.60 €.

ATTRIBUTION DU MARCHE DE VOIRIE EN AGGLOMERATION 2024

Le conseil municipal attribue, à l'unanimité, le marché de travaux portant sur la voirie en agglo-meration 2024 « rue du 20 janvier 1944, rue de la Résistance » à la société EIFFAGE pour un montant total de 25 421.00 € HT soit 30 505.20 € TTC.

ATTRIBUTION DU MARCHE DE VOIRIE HORS AGGLOMERATION 2024

Le conseil municipal attribue, à l'unanimité, le marché de voirie hors agglomération 2024 « Caulne-Benguy, Trégadoret vers Néant sur Yvel en Bicouche » à la société EIFFAGE pour un montant total de 27 760.75 € HT soit 33 312.90 € TTC.

ATTRIBUTION DU MARCHE POINT A TEMPS (PATA) 2024

Le conseil municipal attribue à l'unanimité, le marché PATA 2024 à la société EIFFAGE pour un montant total de 13 725.00 € HT soit 16 470.00 € TTC.

ACQUISITION D'UN IMMEUBLE COMMERCIAL

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, l'acquisition de l'immeuble situé 4 place de l'église, référence cadastrale ABO246 d'une contenance de 3a36ca, au prix de vente de 130 000.00 € hors frais de notaire et d'acquisition.

ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN SYSTEME DE SONORISATION POUR LA SALLE POLYVALENTE

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis de la Société BLANC BRUN de Ploërmel pour l'installation d'une sonorisation à la salle polyvalente d'un montant de 1891.50 € HT soit 2 269.80 € TTC.

ACQUISITION D'UNE ESTRADE POUR LA SALLE POLYVALENTE, DE BARRIERES MOBILES ET D'UNE REMORQUE DE TRANSPORT ET STOCKAGE

Le conseil municipal valide à l'unanimité la proposition de fourniture d'une estrade de la Société ALTRAD d'un montant de 7 168.00 € HT soit 8 601.60 € TTC ; ainsi que la proposition de fourniture de 36 barrières mobiles de 2m ave 1 remorque de transport de la société ALTRAD d'un montant de 4 072.00 € HT soit 4 886.40 € TTC.

ATTRIBUTION DU MARCHE DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON CHAUDE POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE

Le conseil municipal attribue, à l'unanimité, le marché « Fourniture et livraison de repas en liaison chaude » à la société CONVIVIO, pour une durée de 1 an à compter du premier jour de la rentrée scolaire 2024-2025, pouvant être reconduit à l'initiative de la commune deux fois maximum soit pour les années scolaires 2025-2026 et 2026-2027.

APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU RESTAURANT SCOLAIRE ET DE LA PAUSE MERIDIENNE

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le règlement intérieur du restaurant scolaire et de la pause méridienne présenté en séance.

APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le règlement intérieur de la garderie périscolaire et de la pause méridienne présenté en séance.

APPROBATION DU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT) 2024-2027

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer le Projet Educatif de Territoire Communautaire co-signé par les services de l'Etat, la Caisse d'Allocations Familiales, Ploërmel Communauté et les Communes disposant d'un accueil périscolaire déclaré, pour une durée de 3 ans.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS POUR LE 1ER SEMESTRE 2024

Le conseil municipal attribue, à l'unanimité, une subvention exceptionnelle de 300 € : à l'association Loyat sport nature pour l'organisation de La randonnée VTT et pédestre « Au pays des sorciers » le dimanche 7 avril 2024 ; à l'association Les Amis de Théodore BOTREL pour l'organisation du Marché des producteurs locaux le dimanche 14 avril 2024 ; à l'association des Trécistes de Kervio pour l'organisation du TREC (Techniques de Randonnées Équestre de Compétition) Coupe d'Europe le samedi 4 et le dimanche 5 mai 2024 ; l'AEP de l'école Sainte Jeanne d'Arc pour l'organisation du « Vide grenier » le dimanche 2 juin 2024.

APPROBATION DE LA PRISE EN CHARGE DE LA PARTICIPATION DES ELUS AU CONGRES DES MAIRES DE FRANCE

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la prise en charge des frais de participation des élus au Congrès des Maires de France qui se déroule à Paris en novembre 2024.

// 8 octobre 2024

Le 8 octobre 2024 à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LOYAT s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, dûment convoqué par M. Didier BOURNE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal le 1^{er} octobre 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Présents : Didier BOURNE, Patrice LAMEUL, Maud GA-VAUD, Sébastien LE RAY, Solène LE MOING, Philippe BE-RIOU, Valérie LANCELOT, Marine HERVO, Pol-Hervé de KERSABIEC, Sonia CUINY, Marlène CUÉRIN, Viviane LE BORGNE, Elarik PHILOUZE, Morgane THOMAS, James ROWLANDS

Absents excusés ayant donné pouvoir : Ludivine MORIN donne pouvoir à Solène LE MOING, José GOZDOWSKI donne pouvoir à Valérie LANCELOT, Emilien PAPION donne pouvoir à Marine HERVO

Absent excusé : Yannick ALIOUCHE

Votants 18

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance Solène LE MOING

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT A TEMPS NON COMPLET, MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la modification du temps de travail d'un agent du service périscolaire et entretien des locaux qui effectuera 78 heures de plus sur une année, soit une durée hebdomadaire de travail qui passe de 30.30/35ème à 32.35/35ème à compter du 1er novembre 2024.

DENOMINATION D'UNE VOIE COMMUNALE

Le conseil municipal valide à l'unanimité la cession de la parcelle ZN235 d'une contenance de 58m² avec petit bâtiment ancien situé à Leilléac au prix de 12.00 € le m² soit un montant de 696.00 €.

COMMERCIALISATION DES PARCELLES DU LOTISSEMENT LES JARDINS DU LAVOIR, REVISION DE LA SURFACE DES PARCELLES, ET LES PRIX DE VENTE, LE CAHIER DES CHARGES, LE REGLEMENT DU LOTISSEMENT, LE REGLEMENT D'ATTRIBUTION DES LOTS A BATIR ET LES CONDITIONS RELATIVES A LA VENTE

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, les prix de vente des terrains du lotissement Les jardins du lavoir de la façon suivante : pour les lots 1 à 5, le prix de vente est fixé à 54€ TTC/m² soit 45,69 €/HT le m² auquel s'ajoute une TVA sur marge de 8,31 €/m² ; pour les lots 6 à 19, le prix de vente est fixé à 59 € TTC/m² soit 49,86 €/HT le m² auquel s'ajoute une TVA sur marge de 9,14 €/m².

Il valide également, à l'unanimité, le cahier des charges, le règlement du lotissement et le règlement d'attribution des lots.

CONVENTION DE PARTENARIAT DE PARTICIPATION DE LA RESERVE INTERCOMMUNALE DE SECURITE CIVILE DE BROCELIANDE EN APPUI DU SDIS DU MORBIHAN

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de dénommer le chemin ZVI reliant le Chemin des prés-Le Freique à la route allant de Lézonnet à Montaigu : CHEMIN LA GÉROSSAIS.

CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE A LA MISE EN RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE DE PLOËRMEL COMMUNAUTE

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention proposée par Ploërmel communauté pour la mise en réseau des médiathèques volontaires du territoire.

// Échos du Conseil Municipal 2024 //

// 26 novembre 2024

Le 26 novembre 2024 à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LOYAT s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie dûment convoqué par M. Didier BOURNE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal le 18 novembre 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Présents : Didier BOURNE, Patrice LAMEUL, Maud GA-VAUD, Sébastien LE RAY, Solène LE MOING, Philippe BE-RIOU, Valérie LANCELOT, Pol-Hervé de KERSABIEC, Sonia CUINY, Emilien PAPION, Yannick ALIOUCHE, Viviane LE BORGNE, James ROWLANDS

Absents excusés ayant donné pouvoir : Ludivine MORIN donne pouvoir à Solène LE MOING, Marine HERVO donne pouvoir à Maud GA-VAUD, Marlène CUÉRIN donne pouvoir à Yannick ALIOUCHE, Elarik PHILOUZE donne pouvoir à Viviane LE BORGNE, Morgane THOMAS donne pouvoir à James ROWLANDS.

Absent excusé : José GOZDOWSKI

Votants : 18

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance Solène LE MOING

AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR ANTICIPATION DU VOTE DU BUDGET 2025 EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.1612-1

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Mr le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement par anticipation du vote du budget 2025 dans la limite du 1/4 des crédits inscrits en 2024.

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGET PRINCIPAL

Afin de pouvoir enregistrer certaines écritures comptables, il est nécessaire de modifier le montant de certains comptes en fonctionnement. A ce titre, le conseil municipal valide la décision modificative n°1 qui ne modifie pas le montant total autorisé sur l'année.

VERSEMENT D'UN ACOMPTE AU CONTRAT D'ASSOCIATION ÉCOLE SAINTE JEANNE D'ARC

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, le versement d'un acompte correspondant à 1/3 en fonction des effectifs au titre du premier trimestre scolaire sur la base de 1 385.42 € par élève de maternelle, et 542.22 € par élève de primaire. Ces sommes seront prélevées à l'article 65748 et pourront être actualisées au moment du vote des subventions.

PRESTATION D'ACTION SOCIALE A DESTINATION DES AGENTS DE LA COLLECTIVITE

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'octroi de chèques cadeaux à l'occasion des fêtes de Noël d'un montant total de 100 € par agent titulaire, stagiaire, ou contractuel présent au 1er décembre 2024 ; choisit la solution Chèques Cad-hoc de la Coopérative Up/UpCadhoc ; et approuve

l'octroi d'un panier garni à l'occasion des fêtes de Noël d'une valeur de 30 € pour les autres personnels extérieurs présents au 1er décembre 2024.

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA SECURISATION ET LA SURVEILLANCE DES BATIMENTS ET ESPACES PUBLICS

Suite aux dégradations constatées dernièrement sur les bâtiments et espaces publics, Monsieur le Maire demande s'il faut lancer une étude pour la mise en place de système de vidéo protection. Après en avoir débattu le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas lancer d'étude sur la surveillance et la vidéoprotection des bâtiments et espaces publics de la commune actuellement,

et souhaite que les responsables, majeurs ou mineurs, soient contraints de payer les réparations ou les remises en état.

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUITE A L'ENQUETE PUBLIQUE POUR LA DESAFFECTION ET L'ALIENATION D'UN BOUT DE PARCELLE A LA CADOIS

Le conseil municipal donne, à l'unanimité, un avis favorable à la désaffection et l'aliénation du bout de parcelle à la Cadois, d'une surface de 308m²; et autorise la vente de cette parcelle au prix de 3 € le m² conformément à la délibération du 29 février 2012, à deux vendeurs distincts.

Tarifs communaux adoptés pour l'année 2025

// PRESTATIONS VOIRIE

NATURE DE LA PRESTATION	TARIF
Buse béton centrifugé 2m40 diamètre 300	30,00€ le ml
Tube écobox hydrotube diamètre 300	20,00€ le ml
Tube écopal diamètre 250	15,00€ le ml
Regard	70,00 €
Couvercle de regard	30,00€
Travaux avec tractopelle dépose de ponts	30,00€ le ml

// REPAS DU RESTAURANT SCOLAIRE

- Repas réguliers : 3,70 €
- Repas occasionnels : 4,65 €
- Repas adultes : 8,40 €

// GARDERIE COMMUNALE

Forfait demi-heure	Forfait 1 mois	Forfait 1 mois à partir du 3 ^e enfant	A appliquer au Quotient Familial
1,05€	29,35€	14,65€	<950
1,10€	30,90€	15,45€	De 950 à 1300
1,15€	32,45€	16,25€	>1300

// TARIFS SALLE POLYVALENTE

TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE				
Capacité 250 personnes Caution : 500 € Caution ménage : 60 €	1 journée de location		2 jours de location	
	Commune	Extérieur	Commune	Extérieur
Salle sans cuisine	165€	220 €	83 €	110 €
Salle avec cuisine	275€	385 €	138 €	193 €
Réveillon	350 €	550 €		

Les associations communales bénéficient d'une location gratuite par an (hors assemblée générale)

// CONCESSIONS AU CIMETIERE

- 15 ans : 90 € pour 2m²
- 30 ans : 150 € pour 2m²

// DROITS DE PLACE SUR LE DOMAINE PUBLIC

- Installation régulière sans électricité : tarif annuel de 50 €
- Installation régulière avec électricité : tarif annuel de 100 €
- Installation occasionnelle sans électricité : tarif journalier de 25 €
- Installation occasionnelle avec électricité : tarif journalier de 30 €
- Supplément pour l'eau : tarif journalier de 3 €



*seules les familles ayant donné leur accord figurent dans les listes ci-dessous.

// 4 mariages (6 en 2023) ont été célébrés en 2024 sur notre commune

11 mai 2024
Guewen CHAUVIRé et Nolwenn TUAL - Trégadoret

2 août 2024
Franck MARQUIS et Candy BOUVIER - Lesvran

7 septembre 2024
Arthur GUILLARD et Elodie SABOT - Lotissement des Roseaux
Félicitations aux jeunes mariés.



// 18 familles (13 en 2023) ont accueilli un bébé au cours de l'année 2024

- **Gabin LE RENARD** né le 14/02/2024.
Fils de Florian LE RENARD et Raïssa DELOURME - Trégadoret
 - **Sibylle SIOC'HAN DE KERSABIEC** née le 11/04/2024.
Fille de Pol-Hervé SIOC'HAN DE KERSABIEC et Axelle SCHMIT - Rue de l'Yvel
 - **Inaya CLIN BOSQUET** née le 01/05/2024.
Fille de Kévin CLIN et Gwendoline BOSQUET - Penhouët
 - **Sywenn FAUCHEUX**, né le 05/05/2024.
Fils de David FAUCHEUX et Graziella LEMOINE - Rue du Lac
 - **Norah COEURDANE VERNISSE**, née le 13/06/2024.
Fille de Matthieu VERNISSE et Soizic - COEURDANE - Lesvran
 - **Maëlys MOREL**, née le 15/07/2024.
Fille de Alexandre MOREL et Sandra LE BRETON - Rue du Barrage
 - **Élyne GASTÉ**, née le 30/07/2024.
Fille de Yoann GASTÉ et Cindy BURY - Kersamson
 - **Théodore HERVOCHE**, né le 03/08/2024.
Fils de Karl HERVOCHE et Johanna LE LETTY - Rue Saint Martin
 - **Hélène NICOLO** née le 10/08/2024.
Fille de Matthieu NICOLO et Sandrine RAULT - Rue du Barrage.
 - **Ambre HASSAN CADART**, née le 07/10/2024.
Fille de David HASSAN et Mathilde CADART - Rue de Kernéant.
 - **Naël THOMAS** né le 21/10/2024.
Fils de Yann THOMAS et Carole GOUADON - Rue des Ajoncs
 - **James ROBERTS** né le 05/11/2024.
Fils de Marcus ROBERTS et Harley CHALLIS - Létéhan
 - **Rose MICHEL** née le 13/12/2024.
Fille de Julien MICHEL et Marine HERVO - Rue du 20 janvier 1944.
- Tous nos voeux de bonheur aux familles ayant accueilli un bébé.**

// 20 loyatais nous ont quittés en 2024

6 décès à Loyat

14 décès survenus hors de la commune

Sincères condoléances aux familles touchées par le deuil.

Urbanisme 2024

// Pour l'année 2024

- 21 Permis de Construire (contre 35 en 2023)
- 48 Déclarations Préalables (contre 35 en 2023)
- 104 Certificats d'Urbanisme (contre 134 en 2023).

ont été délivrés, ce qui témoigne de l'attractivité de notre commune en matière d'urbanisme, malgré une petite chute, à l'image de la chute nationale des constructions.

Concours des maisons fleuries

Cette année, la commission cadre de vie a rencontré 17 participants au concours, répartis sur notre commune. En effet, 7 maisons dans le bourg et 10 dans les villages : Le Pont aux Moines, Le Bois Lainé, Le Vieux Quily, Le Manoir, Lesvran, Le Freique, Kersamson et La Ville Hein.

Les nouvelles créations, pour certaines très originales, les aménagements et les mises en scène pour mettre à l'honneur le fleurissement ont une nouvelle fois ravis et inspirés les membres du jury.

Celui-ci félicite tous les concurrents pour leur travail et pour leur contribution à l'embellissement de notre commune. Les promeneurs doivent très certainement faire des petites pauses pour contempler ces jardins et façades très bien fleuris et entretenus. C'est un plaisir pour les yeux.

Comme à l'accoutumée, la municipalité a organisé une sortie pour tous les participants. Cette année, nous avons visité le magnifique Parc Terra Botanica à Angers. Entre émerveillement et découvertes, tout le monde a passé un très bon moment fleuri.

Si vous êtes intéressés pour participer à ce concours, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie, nous serons ravis de venir à votre rencontre. Votre fleurissement doit être visible de la route.

Pour 2025, nous ajouterons la catégorie, « les potagers ».



// Eco-jardin

- 1 BALLUE Jean et Marie-Christine - Le bourg
- 2 ROUXEL Françoise - Le bourg
- 3 ROWLANDS James et Béatrice - Lesvran

// Façade et balcon

- 1 TORCHY Didier et Francine - Le bourg
- 2 CHEFDOR Philippe et Chantale - Kersamson
- 3 CHEFDOR Guy et Eliane - Le Vieux Quily

// Jardin de fleurs

- 1 PRIOUX Marie-Thérèse - Le bourg
- 2 JOUVANCE Hélène et Roger - Le Pont aux Moines
- 2 Quatreville Martine - Le bourg
- 3 ROUXEL Jean et Anne-Marie - Le bourg
- 4 MASSON Annick - Le bois Lainé
- 5 DALINET DALNOKI Laurence et Sandor - Le bourg

// Jardin paysager

- 1 HUET André et Joëlle - Kersamson
- 2 CHEREL Jean-Claude et Monique - Le Pont aux Moines
- 2 HAMONET Alain et Marie-Madeleine - Le Freique
- 3 ROCHER Joël et Yolande - La Ville Hein
- 4 JIGOREL Serge et Annick - Le Manoir

Terra Botanica



Troc / plantes

Après le succès du premier troc plantes organisé en 2023, la commission cadre de vie a réitéré l'opération et vous a donné rendez-vous au local des services techniques le samedi 16 novembre dernier.

Cette matinée a été une nouvelle réussite ! Vous avez apprécié les échanges, le partage et les rencontres avec des habitants passionnés comme vous. Les services techniques avaient préparé des fleurs et des plantes à donner. Chacun a pu partager des astuces pour réussir son fleurissement, ses boutures, apprendre de nouveaux noms de plants, etc.

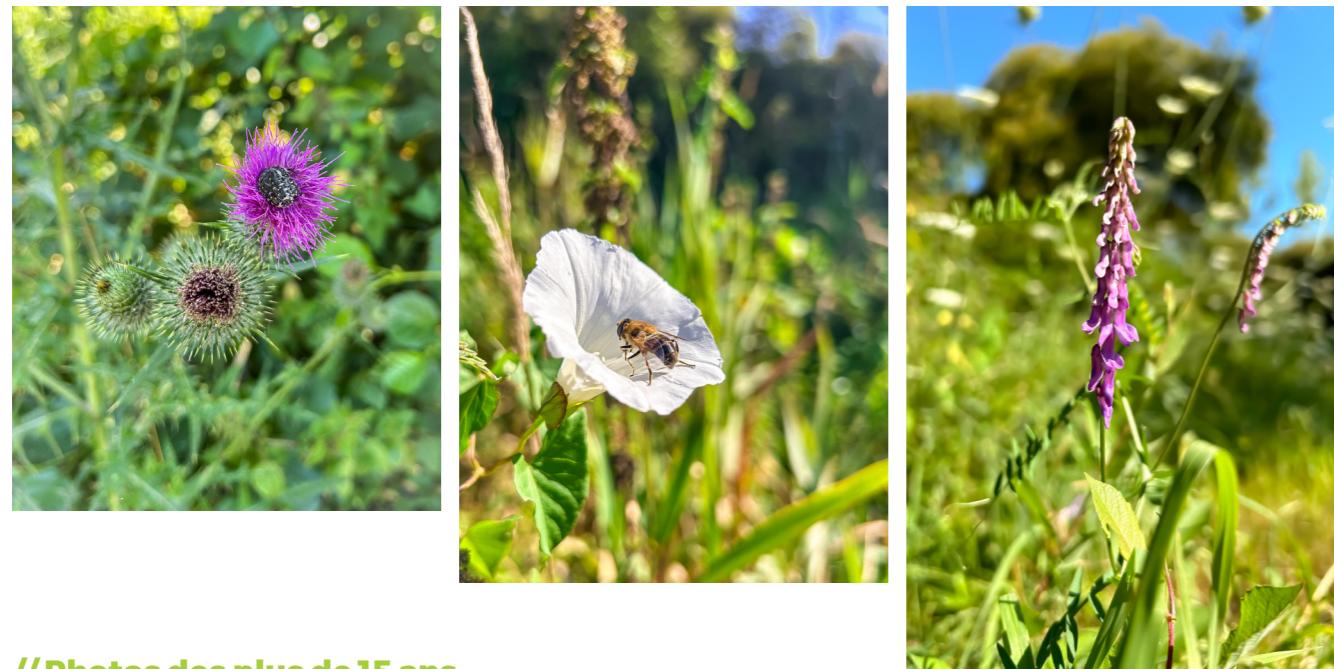


Concours photos

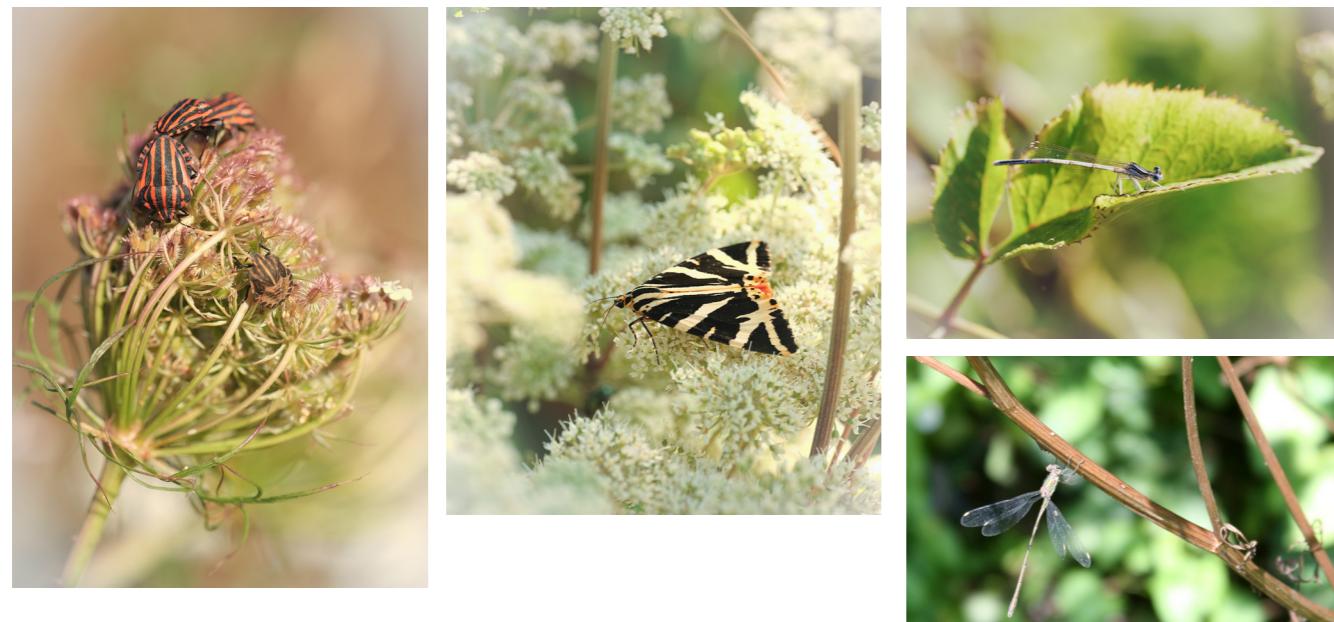
Sur toute la période estivale, la municipalité a proposé un concours photos. Le thème, cette année, portait sur la faune et la flore locales en lien avec l'exposition photo de la médiathèque de André FORTIN, photographe amateur, passionné et passionnant.

Nous avons eu 4 participants. 2 personnes dans la catégorie - de 15 ans et 2 personnes dans la catégorie + de 15 ans. Nous les remercions chaleureusement pour leur participation. Pour la photo, comme pour le jardin, on recherche toujours la perfection, l'originalité, l'instant. Il faut beaucoup de patience et d'observation. Ce sont des hobbies qui se transforment souvent en passion. Nous continuerons de proposer ce concours photos avec une communication différente pour attirer de nouveaux participants.

// Photos des moins de 15 ans



// Photos des plus de 15 ans



CONCOURS PHOTOS SUR LA FAUNE ET LA FLORE LOCALE

// Insolite

Une loyataise a eu la bonne idée de prendre ce surprenant cliché ! Cet « arbre sorcier » n'aurait-il pas toute sa place dans notre commune ? On vous laisse le chercher sur les bords de la voie verte. Merci Laurence pour cette belle et curieuse photographie.



Matinée citoyenne

La municipalité organise, depuis plusieurs années déjà, 2 matinées citoyennes au cimetière ayant pour but le désherbage manuel. Elles se déroulent généralement en avril et fin octobre, juste avant la Toussaint. Ces actions, qui font appel à toutes les bonnes volontés de la commune, permettent d'entretenir et de maintenir ce lieu de recueillement le plus propre possible. Nous clôturons toujours ces matinées par un verre de l'amitié. Merci aux volontaires par leur présence.



La médiathèque

// Coup de Coeur Médiathèque 2024

TATA, c'est le quatrième roman de Valérie PERRIN paru en 2024 après « Les Oubliés du Dimanche » (2015), « Changer l'Eau des Fleurs » (2018) et « Trois » (2021), raconte l'histoire d'une nièce, Agnès, fille unique d'un couple de musiciens, divorcée, mère d'une adolescente et de sa tante, Colette, célibataire sans enfant, cordonnière dans une petite ville de province, fan du club de foot de son village qui accueille Agnès pendant les vacances scolaires et qui est morte... 2 fois.

La sidération face à l'incongruité de cette seconde annonce va amener Agnès à replonger dans l'histoire de son enfance et dans celle de Colette.

Accompagnée par ses amis de jeunesse, Agnès va découvrir à travers le legs d'une valise pleine de cassettes enregistrées par Colette, l'histoire méconnue de cette femme mais aussi appréhender d'autres vérités jusqu'ici ignorées.

Le thème de la résilience est central dans ce roman.

Tous les personnages de cet ouvrage font l'objet d'une étude fouillée en apparaissant tour à tour comme le personnage principal de l'histoire ce qui rend la lecture si captivante.

Ce livre est si attachant qu'il est difficile de le fermer avant de l'avoir terminé...

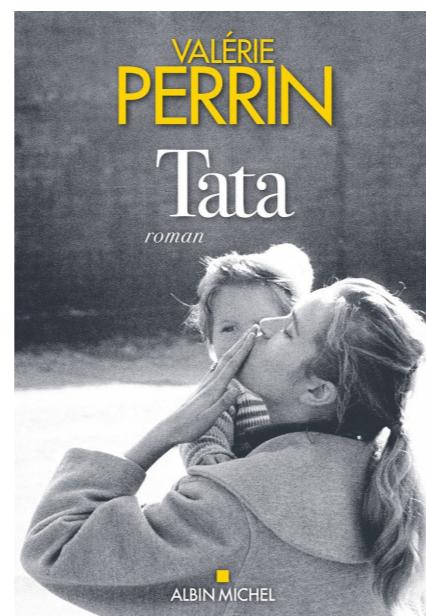
// Exposition photos de 2024

Les lecteurs de la médiathèque et les curieux ont pu découvrir la très belle exposition photos de André FORTIN, photographe amateur, talentueux et passionné. Les photos présentaient la faune loyataise, très riche et variée.

Un grand merci à M. Fortin de nous avoir confié ses œuvres pour cette animation si bien préparée par les bénévoles qui se relaient pour faire vivre notre médiathèque.



Solène LE MOING
Adjointe à la culture



Le repas de nos aînés

Le traditionnel repas des aînés, préparé par le Relais du Maquis de St Marcel, servi par les membres du CCAS et animé par Emmanuel Dubois avec ses chants et son accordéon, a eu lieu le 20 octobre dernier à la Salle Polyvalente.

Les décos de tables (de jolies vases avec des bouquets de fleurs en papier jaune) ont été réalisées par les membres du CCAS, grâce à l'inspiration et l'aide de Corinne LE GLOHAEC, agent communal, qui a largement contribué à la confection de ces décos. Un grand merci à elle. A la fin du repas, les vases ont été distribués aux invités après un tirage au sort.

74 personnes de plus de 75 ans ont participé à ce moment festif, très attendu chaque année. Les doyens de cette journée ont été mis à l'honneur : Pierre POIRIER, 91 ans chez les hommes et Jacqueline HOUDAYER, 92 ans chez les femmes. Madeleine PERRICHOT et Eugénie BRUNEL, 91 ans, ont également participé au repas, ainsi que Denise PELARD, qui venait de fêter ses 90 ans quelques jours auparavant.

Merci aux membres du CCAS qui ont contribué à la réussite de cette journée, ainsi qu'aux quelques chanteurs accompagnés à l'accordéon.

Rendez-vous est pris le 12 octobre 2025 pour le prochain repas des plus de 75 ans !

Avant Noël, il a été fait, chez les personnes qui ont répondu favorablement, la distribution d'un colis, le choix étant laissé aux bénéficiaires de participer au repas ou de recevoir la visite des membres du CCAS. C'est avec plaisir que ces derniers se sont rendus au domicile de nos aînés, ou bien dans les EHPAD, pour apporter à chacun un sac en toile de jute très pratique soigneusement préparé par Virginie d'Epi-Services avec quelques gourmandises à l'intérieur.



Maud GAVAUD
Adjointe aux affaires sociales



Accueil des bébés

Pour des raisons de logistique, les membres du CCAS ont décidé de ne pas renouveler la matinée habituellement organisée avec le service Petite Enfance de Ploërmel communauté pour accueillir les bébés et leur famille. Depuis 2024, les membres du CCAS se relayent, tout au long de l'année, pour apporter un cadeau de naissance aux parents qui accueillent un nouveau-né ! Un moment d'échanges privilégié et apprécié avec les familles de notre commune.

Les familles ont également été conviées à l'accueil des nouveaux arrivants le 17 novembre pour nous présenter leur bébé, et pour découvrir le chêne qui sera planté pour la génération 2024 auprès de l'étang communal, dans un espace dédié.



SPORT SENIORS
Il n'y a pas d'âge pour bouger !

60 ans et +

Saison 2024-2025
Cotisation annuelle 50€

LUNDI
Ménac 14h-15h30
Mohon 15h45-17h15
Hellean 16h30-18h
JEUDI
Loyat 14h30-16h
Guégon 14h-15h30
Cruguel 16h-17h30

MARDI
Les Forges 10h30-12h
Campénéac 15h-16h30
Néant/Yvel 15h30-17h
VENDREDI
Monterrein 14h-15h30
Ploërmel 15h30-17h

Renseignements - inscriptions 02 97 73 20 75

CIAS - 26 rue du Général Leclerc
56800 Ploërmel
cias@ploermelcommunaute.bzh

PLOËRMEL COMMUNAUTÉ

 ploermelcommunaute.bzh

Inès Orain

Loyataise de 25 ans, et du haut de ses 1,77m, Inès Orain a vécu une expérience unique en participant au concours de Miss Bretagne le 27 septembre dernier.

A l'issue de l'élection départementale, elle a en effet été qualifiée, avec 15 autres prétendantes, pour le concours régional après avoir passé « un test de culture générale et un entretien sur ses motivations », précise-t-elle, toujours avec le sourire d'une jeune femme épanouie et dynamique.

//Un rêve dès l'âge de 6 ans

Le parcours d'Inès est le fruit d'une motivation sans faille de cette jeune femme déterminée et curieuse. Elle a connu une adolescence compliquée, confrontée au harcèlement au collège, puis à un mal-être lié à l'acné et à des problèmes de poids au lycée. Cette expérience enrichissante est donc une « revanche sur la vie » se plaît-elle à exprimer.

Elle a mené des études en communication jusqu'au niveau Bac+5. Elle est actuellement à la recherche d'un emploi « alimentaire » à Paris afin d'exercer sa passion plus facilement en étant à proximité des agences de mode notamment... Bien qu'elle ait vécu sa jeunesse à la campagne qu'elle affectionne particulièrement, la vie citadine lui plaît avec toutes les richesses que cela lui apporte culturellement et professionnellement.

Fille d'un couple d'agriculteurs de la commune qui l'a toujours accompagnée tout en exigeant un sérieux dans ses études, elle est l'aînée d'une fratrie de 4 enfants. Inès sait garder les pieds sur terre tout en ayant des rêves plein la tête. Cette passion pour les défilés et les concours de miss est en elle... À l'âge de 7 ans, elle photographiait Miss France 2008 sur l'écran de la télévision familiale en se voyant elle aussi, « Miss plus tard » !



Certes fascinée par le monde de la mode, Inès est également sportive. Elle a longtemps pratiqué le judo jusqu'à obtenir la ceinture noire à l'âge de 16 ans. Elle a pratiqué d'autres sports de combat comme la boxe Thaï, et continue le Pilate qui permet de prendre soin de son corps et répondre aux exigences du mannequinat.

//Sa passion pour la mode

Grâce à des stages dans des agences de publicité ou auprès de grandes marques comme « Undiz » du groupe Etam Lingerie, elle garde ainsi un lien avec le monde de la mode. Cela lui permet notamment de suivre les tendances et même de passer de l'autre côté de la barrière en devenant modèle photo, aidée de son audace et son aisance devant les photographes.



En juin dernier, la jeune femme, devenue officiellement mannequin, a notamment défilé à Tanger (Maroc) et lors de la fashion-week de Paris, dans le cadre de l'Oriental fashion show. Des passages sur le « catwalk » saisis par les photographes de magazines renommés !

En Décembre 2024, elle collabore avec l'Oréal professionnel pour la marque Kérastase en étant mannequin pour une campagne sur les réseaux sociaux.

Cette expérience des défilés parisiens la rapproche du monde des Miss. Inès va ainsi avoir l'occasion de rencontrer Ève Gilles, Miss France 2024.



// Le concours de Miss Bretagne

Le concours de Miss Bretagne a engendré une succession de répétitions dès la fin du mois d'août. Elle y a travaillé le défilé et la danse. Inès a aussi dû préparer un discours en tant que postulante à la couronne régionale, en y évoquant ses autres passions comme le sport et la musique, et aussi et surtout sa reconnaissance vis-à-vis de ses parents qui ont été sa force et son inspiration dans ses choix en sécurisant sa vie professionnelle parallèlement à sa passion du mannequinat. « Mon discours était centré sur l'authenticité et sur mes racines » précise-t-elle.

L'engouement de ses proches et des Loyatais qui ont voté pour Inès en amont de la soirée du 27 septembre, tant attendue, a été remarquable et

relayé par la presse locale. La décision du jury a été annoncée à la fin de cette soirée mémorable pour les participantes, déclarant Inès à la 2ème place du concours. Elle a donc été désignée 1ère Dauphine, alors que quelques voix lui ont manqué pour devenir Miss Bretagne 2025.

A 25 ans, Inès sait qu'elle se trouve dans une période charnière de sa carrière pour espérer entrer dans le monde très fermé des mannequins professionnels. La concurrence y est très rude et les jeunes filles se font connaître dès l'âge de 16 ans. C'est pour cela que, nouvellement installée à Paris, elle se tient à la disposition des agences de mannequins afin d'être réactive aux castings de dernière minute...

Bravo à Inès qui, par sa persévérance, a atteint son rêve de petite fille, avec la fierté de son entourage !

Maxime BALLUE

A 19 ans, Maxime Ballue a déjà participé à des compétitions de haut niveau ! et le terme « haut » est approprié car Maxime pratique le planeur depuis à peine 5 ans.

A l'âge de 16 ans, Maxime a quitté la région parisienne pour venir faire ses études à Ploërmel. Il connaît bien notre commune puisqu'il venait régulièrement passer une partie de ses vacances chez Marie-Christine et Jean, ses grands-parents qui habitent... au pied de l'aérodrome !

Après avoir réalisé un vol d'initiation offert par son papa en 2019, « je n'ai plus lâché le planeur » se plaît à raconter Maxime. Un souvenir mémorable qui lui a procuré des sensations incroyables. A son arrivée à Ploërmel en classe de première, il passe d'innombrables heures à l'aérodrome. Curieux, calme et posé, il se plaît auprès des passionnés de planeurs, chevronnés, et apprend aussi la



mécanique sur les machines. Les pilotes qui le fréquentent vont rapidement remarquer que Maxime a un potentiel hors du commun...

Au bout d'un mois et demi, après une douzaine d'heures de vols et beaucoup de motivation, il fait son premier vol en solo. L'année suivante, en 2021, il passe son brevet de pilote de planeur et vole de nombreuses heures au-dessus de toute la Bretagne.

En 2023, il débute la compétition à Saint Sulpice des Landes, l'aérodrome de référence pour les planeurs d'Ille et Vilaine. Sur 6 jours de vols et des circuits entre 100 et 250km, il termine 2ème sur 12 à ce championnat régional.

Qualifié au championnat de France junior, il se positionne à la 13^e place sur 25 dans la catégorie « classe club pour les moins de 25 ans ».

L'année suivante, en 2024, il termine 2^e au championnat de France et se qualifie pour un championnat européen en POLOGNE. Après un périple de 1800 km de route à 90km/heure, avec le planeur à l'intérieur de la remorque, il arrive à destination sous une météo capricieuse qui ne lui permettra de voler que 3 jours sur les 10 jours initialement prévus pour la compétition.



« J'ai eu la chance d'être accepté, pour la saison 2023-2024, au pôle espoirs français » se réjouit Maxime. Cette sélection au sein de la prestigieuse structure d'entraînement, labellisée par le ministère des Sports, lui permet ainsi d'être reconnu sportif de haut niveau. Avec les 8 autres pilotes, il a pu voler au centre national de vol à voile, dans les Alpes du Sud. Il a même eu la chance d'utiliser les machines de l'équipe de France, précise-t-il, et de voler dans les montagnes enneigées avec les vautours !

Quand on lui demande la plus grande distance qu'il a parcouru sur un vol, il évoque sans hésiter le trajet : Loyat-Le Mans-Loyat, soit une distance totale de 555 km pour 6 heures 30 de vol.

Etudiant en deuxième année d'école préparatoire au lycée Lesage à Vannes, Maxime souhaite poursuivre dans une école d'ingénieur en automobile, aéronautique ou naval. Sa passion pour les planeurs jamais loin de ses choix d'orientation...

Il rêve aussi d'intégrer, un jour, l'équipe de France afin de côtoyer les meilleurs pilotes !

Bravo à Maxime qui parvient à mener, avec sérieux et réussite, ses études et sa carrière sportive déjà bien remplie !



Départ de la communauté des soeurs

Cérémonie du 19 mai 2024.

Discours prononcé par Maud GAVAUD, Adjointe au Maire.

« Chères sœurs de Loyat,

Depuis votre arrivée en 1843, une grande page d'histoire s'est écrite. Alors qu'elle s'achève, Monsieur le Maire et son conseil municipal ont tenu à organiser une petite réception bien conviviale pour vous remercier des nombreux services rendus aux Loyatais.

Tout d'abord, Monsieur le Maire s'excuse de ne pouvoir être présent à cette cérémonie, mais il se joint à nous par la pensée. En tant qu'Adjointe au Maire, je donne lecture du message et je vous souhaite à tous la bienvenue.

Au sein de votre congrégation, vous avez connu des moments difficiles puisqu'on vous a empêchées d'enseigner lors de la séparation de l'Église et de l'État. C'était en 1905 et c'est alors que vous êtes parties dans les pays étrangers : en Angleterre, en Belgique, en Hollande et en Amérique. Les deux guerres mondiales ont aussi fortement marqué vos communautés.

Les plus âgés se rappellent de vos divers costumes : vos grandes coiffes sous lesquelles vous attrapiez de bonnes suées, votre voile blanc beaucoup plus léger, vos longues robes qui devaient être impeccables, vos tabliers à carreaux, vos protègemanches et votre habit civil.

Vos principales missions, particulièrement l'enseignement aux enfants, ont apporté des connaissances solides dans de nombreux domaines et bien des générations sont passées entre vos mains. A ce service, il faut ajouter les soins aux malades à domicile et la préparation des repas aux pensionnaires et demi-pensionnaires. Ce n'est qu'en 1980 que ce service est devenu communal. Je souhaite également saluer votre présence très régulière aux cérémonies commémoratives et aux vœux du Maire. Si vous avez été actives à la paroisse, vous l'avez été aussi au sein de la commune.

Pendant de nombreuses années, le samedi après-midi, vous avez tenu les permanences à la bibliothèque dans une petite pièce de la salle polyvalente. Vous avez adhéré au club du 3^e âge, participé à leurs voyages, aux kermesses des deux écoles, aux repas du CCAS que vous avez animés

de vos sketchs et de vos chants pour le plus grand bonheur de nos aînés.

Monsieur le Maire se rappelle aussi de l'encadrement dont il a bénéficié lors de la retraite avant sa profession de foi à Kéréteau.

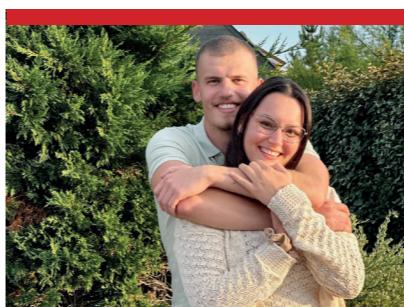
Lorsque votre congrégation a décidé de vendre la prairie située devant votre maison, Rue des Rosiers, la municipalité a fait valoir son droit de préemption. Votre vœu a été exaucé puisque vous teniez à ce qu'elle reste au service des enfants. Elle est devenue la maison de l'enfance et elle nous rend de précieux services. Jamais vos n'êtes venues vous plaindre de quelques nuisances que ce soient alors que vous étiez les plus proches des bâtiments publics.

C'est avec beaucoup de regrets que nous voyons votre maison se fermer. Une grande majorité de Loyatais ne peut que se féliciter de vous avoir connues.

Grand et sincère merci pour tout ce que vous avez apporté pendant plus de 180 ans.

Sincères remerciements à nos chères sœurs de la congrégation des Filles du Saint Esprit. Que vous continuiez à distribuer de la sérénité auprès de toutes les populations rencontrées sur vos divers chemins.

Je vais maintenant, avec beaucoup d'émotion, vous remettre la médaille de la commune pour votre engagement auprès des Loyataises et des Loyatais. »



Composition de la famille : Clément et Elise, 24 ans

Statut : propriétaires

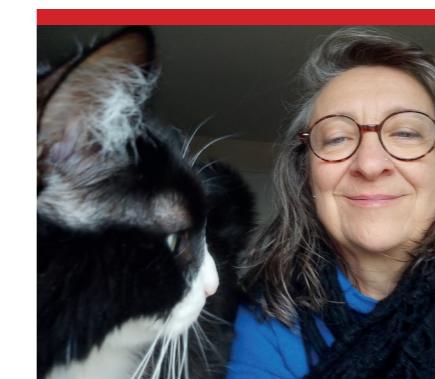
Localisation : le bourg

Date d'installation : mars 2024

Commune de provenance : St Malo des 3 Fontaines pour Clément et La Vendée pour Elise

Profession : masseurs-kinésithérapeutes à Taupont tous les 2.

Motivations : ils souhaitaient devenir propriétaires d'une maison à proximité du lieu de travail.



Composition de la famille : Cathy, 58 ans

Statut : locataire.

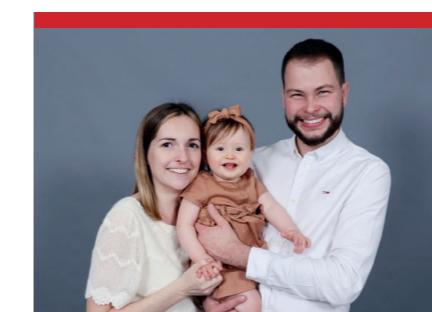
Localisation : le bourg

Date d'installation : août 2024

Commune de provenance : Rochefort sur Mer

Professions : agent périscolaire polyvalent

Motivations : souhaitant s'installer en Bretagne, l'arrivée de Cathy à Loyat est le fruit du hasard dans sa recherche d'une location.



Composition de la famille : Kylian et Ophélie, 28 ans et Nina, 1 an.

Statut : propriétaires

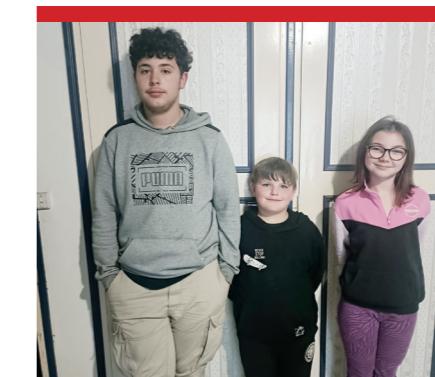
Localisation : village du Freique

Date d'installation : juillet 2024

Commune de provenance : St Servant Sur Oust

Profession : Kylian est mécanicien automobile et Ophélie est auxiliaire de puériculture.

Motivations : ils ont choisi de s'installer à Loyat car ils ont trouvé un terrain qui répondait à leurs attentes pour construire leur maison, et qui est situé à proximité de leur lieu de travail.



Composition de la famille : Pierre 28 ans, Virginie, 46 ans, Bryan, 15 ans, Louan, 13 ans et Hayden, 7 ans.

Statut : propriétaires.

Localisation : le bourg

Date d'installation : janvier 2024

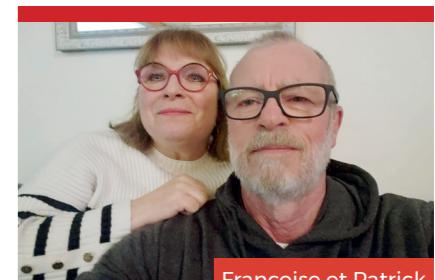
Commune de provenance : Guer

Professions : Pierre est marbrier/



fossoyeur et graisseur, et Virginie est préparatrice en pharmacie

Motivations : « Nous sommes tombés sous le charme de la commune de Loyat »



Françoise et Patrick



Composition de la famille : Patrick, 70 ans et Françoise, 63 ans. Ainsi que les parents de Françoise, Marcel, 92 ans et Myriam, 87 ans.

Statut : locataires.

Localisation : village de Penhouët

Date d'installation : septembre 2024

Commune de provenance : Questembert

Professions : retraités

Motivations : originaires de Paris et de banlieue parisienne, Patrick et Françoise ont la Bretagne dans leur ADN. Depuis 2022, ils y retrouvent leurs racines. Après avoir vécu à Questembert, ils ont choisi de s'installer à Loyat car ils ont trouvé la maison qui correspondait le mieux à leur vie de famille, avec leurs parents âgés. Ils apprécient chaque jour la tranquillité, le calme et la sérénité de leur environnement. « Loyat est une commune où il fait bon vivre ». Ils ont été particulièrement touchés par l'accueil, la chaleur humaine et la bienveillance des Loyatais.



Avril - Election maire et adjoint



Avril - installation d'Audrey Mahieux, Orthophoniste



Mai - Cérémonie du 8 mai



Mai - Cérémonie du 8 mai



Juillet - Sortie des maisons fleuries à Terra Botanica



Septembre - Réouverture de la Boulangerie avec l'arrivée de Corentin et Charlotte



Octobre - Remise d'un trophée de la commune au Trail des Sorciers



Octobre - Repas du CCAS



Novembre - Accueil des nouveaux arrivants



Novembre - Cérémonie du 11 novembre



Novembre - Cérémonie du 11 novembre



Novembre - Remise des prix du concours des maisons fleuries



Décembre - Officialisation des casquettes rouges



Décembre - Signature lettre de mission de la réserve communale de sécurité civile

Réalisations 2024

// Investissements sur la voirie communale

Cette année 2024, la commission travaux, assisté du cabinet URBAE de Muzillac (maîtrise œuvre) a choisi l'entretien des voies communales suivantes, en revêtement bicoche avec dérasement d'accotement et curage de fossés.

VOIRIE RURALE

Route allant de Caulnes à Benguy et portion de route allant de Trégadoret à Néant /Yvel.

VOIRIE URBAINE

Rue de la Résistance et la création de 3 bateaux pour rendre l'accès à trois propriétés privées rue du 20 Janvier 1944. Ces travaux ont été réalisés courant juillet par l'entreprise EIFFAGE pour un montant prévisionnel de 53 181,75 Euros HT.

POINT À TEMPS AUTOMATIQUE (PATA)

Le PATA, consistant en la reprise des dégradations de la chaussée, a été réalisé par l'entreprise EIFFAGE courant juillet sur la voirie communale de la partie Nord de la commune, pour un montant de 13 725 Euros HT (tonnage de 15 tonnes environ).

CURAGE DES FOSSES

Des travaux de curage des fossés, sur une longueur de 8 km, ont été réalisés par l'entreprise SARL Dominique Doré de Campanéac sur les voiries communales entre le village du Freique vers Montaigu, un chemin AFR



Commercialisation du lotissement

allant de Montaigu à la carrière « La Butte Des Cruches », du village de la Rosaie vers Le Pont Aux Moines, du village du Jeune Quilly vers La Chaussée et sur la route allant de Caulnes vers Penhouët. Le montant des travaux s'élève à 11 600 euros HT.

D'autres travaux de curage de fossés et pose de buses sont effectués à la demande sur la commune. Ces travaux sont assurés par nos services techniques et avec l'Entreprise Harrouët Jean-Paul de Ploërmel quand cela est nécessaire.

// Entretien des bâtiments communaux

Comme chaque année, des travaux d'entretien sont nécessaires sur nos bâtiments afin de les maintenir en bon état.

Cette année, les travaux suivants ont été réalisés :

- Logement 2 Rue de la Mairie : changement de radiateurs dans ces 3 logements par l'entreprise JAN de Josselin (4 005 € HT).
- Logement 12 rue des Frères Olivaux : changement d'un velux par l'entreprise Launay de Campénéac (1 300 € HT).
- Local de rangement derrière la Mairie : changement de la porte d'entrée par l'entreprise « Fermetures du Porhoët » de Josselin (1 500 € HT).
- Salle omnisports : reprise du traçage de 2 terrains de badminton par l'entreprise ADRS



Travaux Rue de la Chapelette



Patrice LAMEUL,
adjoint aux bâtiments et à la voirie



Sébastien LE RAY,
adjoint aux bâtiments et à la voirie

BRO5 de Inguidel (680 € HT).

- Salle polyvalente : une sonorisation a été installée par l'entreprise Blanc Brun de Ploërmel au prix de 2 269,80 € TTC, et un podium amovible de 20m² a été acheté 8 601,60 € TTC pour satisfaire au mieux nos associations et nos cérémonies communales.

// Trottoirs

Après validation du conseil municipal, la poursuite de la rénovation des trottoirs a concerné la rue de la Mare Rouaud et la rue de la Chapelette avant l'été. Les réseaux d'eau potable et les branchements ont été remplacés, ainsi que les canalisations des eaux pluviales.

Les travaux ont repris courant septembre, en concertation avec l'ensemble des riverains pour positionner les bordures et convenir des limites d'implantation des enrobés sur les trottoirs. Une bicoche temporaire a été réalisée en raison du retard des travaux dus aux conditions climatiques. L'enrobé définitif est prévu mi-mars 2025.

// Lotissement

Les travaux de viabilisation du lotissement « Les Jardins du Lavoir » ont permis l'implantation de 19 lots Rue Anne Dargnis, Après de nombreuses démarches techniques et administratives, le per-



Travaux du lotissement

mis a été accordé en décembre 2023. La réception des travaux a eu lieu en juillet 2024, ce qui a permis la mise en vente des terrains aux prix de 54 € et 59 € TTC/ m², selon l'emplacement du lot.

Les parcelles ont une superficie allant de 366 m² à 568 m² et la surface maximale de plancher de chaque lot est de 250 m².

L'acquisition des parcelles est réservée à la construction d'une résidence principale à usage d'habitation. La première réservation de lot a été signée en décembre dernier.



Trottoirs Rue de Kéréteau

// Acquisition d'un local commercial

La commune a fait l'acquisition, courant décembre 2024, d'un local commercial au 4 place de l'Eglise (ex-restaurant) pour un montant de 130 000 €.

// Réserve communale de sécurité civile et dispositif « casquettes rouges »

Courant décembre 2024, la commune a mis à jour l'ensemble des lettres de missions en ce qui concerne la Réserve Communale de Sécurité Civile et le dispositif « Casquettes Rouges ».



Réseau d'eau potable Rue de la Mare Rouaud

La réserve communale concerne les agriculteurs qui s'engagent à mettre à disposition des moyens humains et matériels pour différentes actions : feux de forêt ou d'exploitations agricoles avec tracteurs, tonne à eau déchaumeur, dégagement de routes en cas de neige, tempêtes, etc...

Le dispositif « casquettes Rouges » est lui constitué par des personnes qui connaissent bien le terrain pour diriger les pompiers sur la commune en cas de feux notamment, surtout lorsque des casernes extérieures sont susceptibles d'intervenir.



Travaux Rue de Kéréteau

Projets 2025

// Commerce et logement Place de l'Eglise

La commune souhaite restaurer le local commercial situé 4 Place de l'Eglise, acquis dernièrement. Les travaux concerneraient la mise aux normes et la rénovation du rez-de-chaussée pour en faire un restaurant. A l'étage, une partie de la surface devrait accueillir un logement pour héberger, éventuellement, les gérants du commerce.

Une Architecte ainsi qu'une décoratrice d'intérieur ont été missionnées pour réaliser l'étude de faisabilité de ce projet. Les plans et les estimations sont en cours de finalisation afin de solliciter rapidement des financements publics.

// Extension de la maison médicale

Les 4 espaces de la maison médicale sont occupés. On y trouve plusieurs professions médicales : un médecin, le cabinet des Infirmiers, un dentiste et depuis le printemps, une orthophoniste.

Le conseil municipal envisage l'extension de celle-

ci afin de pouvoir proposer des locaux à des professionnels désireux d'exercer dans notre commune.

Pour une concrétisation plus rapide de ce projet, la réflexion se porte actuellement sur la réalisation de locaux de type « modulaire » qui permet de raccourcir les délais.

Un architecte a été sollicité pour réaliser les plans et estimer le coût des travaux. Des subventions seront sollicitées auprès de différents partenaires.

// Pont de la Villette

La commune a été contrainte d'interdire tout passage sur le Pont de la Villette suite à un contrôle des ponts encouragé par le Département du Morbihan. Plusieurs devis ont été demandés pour la remise en état de ce pont. Les piliers seraient ainsi consolidés et le tablier serait refait tout en bois, selon les préconisations d'entreprises spécialisées.

A l'issue des travaux espérés en 2025, le retour des piétons sera possible, mais le pont restera fermé aux voitures, aux engins agricoles et aux poids lourds.

D'autres projets seront étudiés et hiérarchisés lors du vote du budget 2025.

// Artisans

NOM Prénom	Fonction	Adresse	Téléphone
AUBERT Yann	SARL SMP-EQUIPEMENT DE GARAGE	5 Domaine de Poullouan - LOYAT	06 61 35 47 09
AUFFRAY François	Elagueur	7 Rue du Midi - Lesvran - LOYAT	07 86 04 56 03
AUSSANT Hervé et Armelle	Gravure et Terre	11 Rue du Vieux Four - Cantomheuc - LOYAT	09 65 25 83 37
BARRÉ Killian	KB PEINTURE	8 rue des Vignes - Trégadoret - LOYAT	06 45 76 50 62
CHALLIS Wayne	Ferronnerie	3 Rue de la Rivière - La Vilette - LOYAT	02 97 73 80 34
CHEFDOR Guénaël	CHEFDOR Couverture	5 Rue des Korrigans - Tréguier - LOYAT	02 97 93 00 74
CHILLOU Quentin	Brasserie de Kerpiton	8 Rue des Châtaigniers - Kerpiton - LOYAT	06 28 36 05 69
COMBES Vincent	Les écuries de Kerviolo	3 Chemin de la Cour - Tréguier - LOYAT	06 18 45 31 53
DELMAS Caroline	ARCAD SOLUTIONS (conseils et tâches administratives aux artisans, commerçants, entreprises)	9 rue des Bignards - Trégadoret - LOYAT	06 59 68 80 63
DORE Thierry	Petits travaux	4 Chemin des courtils - Lesvran - LOYAT	07 72 09 02 17
DOUESSIN Damien	Peinture et Sol	11 rue des Ecottais - Le Pont aux Moines - LOYAT	06 45 50 80 83
HAREL Damien	Taxi	5 Rue St Eloi - LOYAT	06 28 01 08 50
HIPEAUX Michel	Rempailleur	9 Rue du Midi - Lesvran - LOYAT	06 86 23 27 75
HOTCHKISS Keith	Camping Merlin l'Enchanteur	8 Rue du Pont - LOYAT	02 97 93 05 52
JAGU Cédric et David	CD à Domicile (assistance administrative, informatique, soutien scolaire à domicile)	31 rue de Kernéant - LOYAT	JAGU Cédric: 06 14 11 50 32 JAGU David: 06 68 86 68 79
JOLIVEL James	Société "Votre événement ciel". Consultant en évènementiel	2 Rue Saint Martin - LOYAT	06 22 82 52 30
LAFERTE Antoinette	Azurenazen (masso-réflexologue et hypnothérapeute)	2 Rue de la Cliae - Kerbois - LOYAT	06 50 78 92 02
LAMEUL Philippe	Terrassement et Assainissement	19 Rue du Midi - Lesvran - LOYAT	02 97 93 09 80 06 07 42 16 98
LAPARLIERE Philippe	B&B électricité-plomberie	Cantomheuc - LOYAT	
LE FAIX Jean-François	Dératisation, désinsectisation.	LOYAT	contact. jfInuisibles@gmail.com
LEGOUEMIER Jérôme	JL BAT maçonnerie	1 rue Bieset - Leuléac - LOYAT	06 64 04 79 16
LELONG Pierette	Dr House-Agent immobilier	1 chemin Valentine - Cantomheuc - LOYAT	06 13 65 16 17
MOREL Christian	Recupération ferraille	20 Rue Bieset - Leuléac - LOYAT	06 02 37 63 27
MOUNIER Christopher	Paysagiste	25 Bis Rue du Lac - LOYAT	06 11 54 83 56
PEROT Romain	Maçon	Z.A des Nouettes - LOYAT	02 97 74 52 90
REIGNIER Corinne	Assistante Administrative à Domicile	Lesvran - LOYAT	06 31 88 34 26
RONNE Steven	Peintre	5 Rue du Midi - Lesvran - LOYAT	06 19 99 09 55

ROUQUETTE Florian	Peintre	20 rue du Bois Garin - Le Freique - LOYAT	06 15 81 70 68
THONY Marc	Plombier chauffagiste	6 rue Villette - LOYAT	
URVOY Joël	Restaur'PC (réparation et vente d'ordinateurs)	9 rue de la Chapelette - LOYAT	"06 23 21 32 03 06 23 79 46 72"
	3S Assistance (Oxygène médical)	Z.A des Nouettes - LOYAT	02 97 73 93 52
KINDJI Natasha	Maison Kindji-Pâtissière	2B Rue de Margotton - LOYAT	06 52 46 97 55
HAVART Fleur	Ambiance Habitat (aménagement et décoration d'intérieur)	8 Rue du Soulaï - Létéhan - LOYAT	07 52 07 00 35
COUVE Kylian	Kylian Couvé Automobile (mécanique automobile multimarques) Ouverture prévue le 3 mars 2025	6 rue du Bois Garin - Le Freique - LOYAT	0610457802
VERNISSE Mathieu	Studio K'ctus (graphiste)	Lesvran - LOYAT	studiodkctus@gmail.com

// Cabinet Médical

NOM Prénom	Fonction	Adresse	Téléphone
Cabinet Infirmiers	Infirmier	2 Place de l'église - 56800 - LOYAT	02 97 73 87 74
CAMPOS Ruben	Dentiste	2 Rue de la Mairie - 56800 - LOYAT	02 97 93 11 12
MAHIEU Audrey	Orthophoniste	2 Place de l'église - 56800 - LOYAT	06 12 18 87 82
SONEI Raymond	Médecin	19 Rue Saint Martin - 56800 - LOYAT	02 97 73 06 92

// Commerçants

NOM Prénom	Fonction		
COURTEL Doriane	Nouvel Horizon coiffure	20 Rue de l'Yvel - 56800 - LOYAT	02 97 73 80 00
BOUHOURD Frédéric et Virginie	O P'tit Sorcier	23 Rue de l'Yvel - 56800 - LOYAT	02 97 93 01 17
CORNETTE Corentin et Charlotte	Boulangerie BARA Y GWIN	1 Place de l'Eglise - 56800 - LOYAT	07 48 68 86 02
HAREL Serge	Garage de l'Yvel	19 Rue de l'Yvel - 56800 - LOYAT	02 97 93 05 66
GUERRIER Claude et Monique	Bar - Tabac - Presse Le bout du Pont	5 Rue de l'Yvel - 56800 - LOYAT	02 97 93 02 21
Commerce ambulant (tous les mardis, de 17h à 20h30)	Marco Pizza	Place de l'Eglise - 56800 - LOYAT	06 82 91 05 74
SAUVAGE Olivier	Vente de thés et salon de thé	4 Rue de la Chapelle - Trégadoret - LOYAT	06 84 48 14 44



École Ste Jeanne d'Arc

Les élèves de l'Ecole Ste Jeanne d'Arc ont eu le privilège de travailler les arts du cirque, en complément d'activités sportives liées aux jeux olympiques.

Le projet d'établissement de l'Ecole Ste Jeanne d'Arc insiste sur l'ouverture à l'autre : « accueillir un cirque et ses artistes » a répondu à ce critère. Une semaine entière, les élèves ont pu s'exercer aux multiples disciplines. Pendant qu'ils y travaillaient, un échange s'est fait avec les enfants des artistes, intégrés dans les classes.

La rencontre avec la famille « Klissing » et leur mode de vie « itinérant » a été très enrichissante, et le dépassement de soi des élèves dans la réalisation de leur numéro, très valorisant. Une multitude de valeurs et de compétences ont pu ainsi être déployées pendant cette semaine.

Celle de l'entraide, inscrite aussi dans le projet d'établissement, se décline à travers le tutorat lors des 3 semaines banalisées notamment avec des ateliers cuisine, bricolage, danse... où chaque élève du cycle

3 encadre un plus petit. Tutorat qui s'exerce dans la bienveillance aussi lors des pique-niques, des marches loyataises, de la lecture en binôme...

//Les animations

Afin de lancer notre projet, comme chaque année, toute l'école s'est déplacée à Rennes pour une journée sur le thème du cirque. Là aussi, le tutorat a permis de rassurer les plus petits dans cette grande ville.

La visite scolaire de fin d'année n'a pas eu lieu pour cause de cirque. Une marche suivie d'une visite du château de Loyat avec pique-nique dans les jardins, a réjoui tous les enfants et permis d'appréhender un patrimoine local plus qu'intéressant. L'objectif d'un cours d'histoire « à l'extérieur », a été atteint.

//Sorties, activités extra-scolaires...

- Journée « sécurité routière » pour les CM avec leurs vélos, en septembre,
- Spectacles pour les CE/CM, CP/CE1 et pour les Maternelles au cours de l'année,
- Séance de cinéma pour tous en décembre,
- Spectacle de marionnettes de la compagnie « Les 3 chardons » pour les maternelles/GS/CP/CE1,



Flamme olympique



Flashmob porte ouverte



Sculpture

Vente de livres

Voyage en puberté

- **Rencontre sportive de réseau** en juin pour les plus grands,
- **Olympiades de réseau** en juillet pour les plus petits,
- **Défi olympique** en octobre,
- **Brocéliande Nature** en mai,
- Journée à Josselin pour le **passage de la flamme olympique**. Le bonheur de tous pour accueillir la flamme.

Ces trois dernières animations étaient proposées par Ploërmel communauté dans le cadre du Programme Educatif Local (PEL).

Le **PEL** cette année a permis aux élèves de :

- s'initier à la peinture, à la sculpture,
- découvrir des activités sportives: danse pour le cycle1, hand et basket pour les cycles 2et 3, judo...

Grâce à la mairie, des séances de natation sont proposées à partir des CP.

//Pour les CM, toujours quelques priviléges , et activités supplémentaires

Une nouveauté est proposée par le service « Formation humaine de la DDEC56, avec l'intervention d'animateurs et d'éducateurs pour les plus grands : « **voyage en puberté** ». Cela permet aux enfants d'être sensibilisés avant l'entrée au collège.

Comme chaque année, les CM2 ont participé au **cross du collège**. Ils se sont aussi tous retrouvés avec leurs camarades du réseau pour une **journée d'intégration** en juin. Là encore, c'est une préparation en douceur pour le collège.

Dans la cour, les CM ont organisé deux ventes

de livres. La gestion totale du projet leur a été confiée : le classement des livres, la distribution et l'aménagement de « leur étal », ainsi que la manipulation de la monnaie et les comptes de caisse. Une **pédagogie de contrat** mise en place.

Et chaque semaine, pour encourager les plus petits au bénéfice de la lecture, les CM **lisent dans le pôle-maternelle** une histoire. Les livres sont bien souvent choisis par les uns et les autres au cours de leur visite à la médiathèque.

Les maths ne sont pas en reste : un **défi MATHS** organisé par la DDEC est suivi chaque année du CP au CM2.

//Le « Vivre Ensemble »

Pour illustrer le vivre-ensemble, les élèves ont participé à plusieurs animations :

- Opération « **Nettoyons la nature** » dans les rues de Loyat : l'écocitoyenneté étant une valeur importante pour les générations futures.
- **Marche de solidarité** au profit des restos du cœur s'est déroulée en mars avec les autres écoles ploërmelaises privées,
- **Célébration de réseau** en début d'année à Augan. Un moment de partage entre enfants,
- Animation de la **messe de l'Avent** à l'église de Loyat en décembre,
- Réalisation de **cartes de Noël** par les élèves pour les sans-abris en partenariat avec l'association SAKAD,
- **Collecte de jouets** en lien avec la Croix-Rouge, et participation à l'opération « **pièces jaunes** ».

« Le vivre ensemble, l'inclusion » est inscrit dans le



Piste-vélos



Sakado



Judo



Marche loyataise



Nettoyons la Nature



Cirque

projet d'école. Ainsi, comme chaque année, lors de la **journée mondiale de la trisomie** le 21 mars, tous les enfants ont à nouveau été invités à venir avec des chaussettes dépareillées... Un symbole de solidarité, après échanges et discussions.

DEUX AUTRES PARTICULARITÉS DE L'ÉCOLE STE JEANNE D'ARC :

L'équipe et son emploi du temps partagé : un décloisonnement se fait chaque après-midi dans les 4 classes. Les CP ainsi que les CE1 se retrouvent seuls avec leur enseignante, afin de privilégier les apprentissages fondamentaux.

C'est aussi une possibilité pour les GS de rejoindre les CP quand les CE1 rejoignent les CE2 et que les CM1 rejoignent le CM2.

Cette pédagogie permet ainsi aux élèves de s'approprier différentes méthodologies, et de s'adapter à des enseignantes différentes.

Et pour rassembler la communauté éducative, les parents de maternelle ont la possibilité d'accompagner leur enfant sur le temps d'accueil. Et surtout de vivre une matinée de classe avec son enfant.

Redevenir un élève serait- il un rêve ?

Les 3 associations toujours présentes au côté des enseignants, se joignent à moi pour inviter tout nouveau parent à les rencontrer.

Quant à moi, je reste disponible pour vous expliquer de vive voix le quotidien de nos élèves à l'école Ste Jeanne d'Arc.

Vous retrouverez toute la vie de l'école sur notre BLOG :

<http://ecole-stejeannedarc-loyat.eklablog.com>

// Les festivités de l'école

Une soirée « **portes ouvertes** », a été organisée. Les parents ont été accueillis, avec un goûter de gâteaux préparés lors des ateliers « cuisine » de la 3^e semaine banalisée. Et bien sûr, le flashmob tant attendu a animé la fin de soirée !

Il y a eu également :

- Une vente de sapins, de brioches, de gâteaux,
- Un carnaval dans le bourg de Loyat, encadré par une multitude de parents et de poussettes, avec une dégustation de crêpes.
- La venue du Père Noël, pour déposer de multiples cadeaux à l'école, mais aussi lors de l'arbre de Noël organisé par les parents bénévoles. Deux visites du père Noël : la magie est vraiment présente à l'école Ste Jeanne d'Arc.
- Le vide-greniers organisé par les 3 associations, avec un nombre important d'entrées. Ce fut une belle réussite une fois encore.
- Et le final : un spectacle de cirque, où petits et grands ont pu exprimer leur étonnement. Une réussite totale pour les élèves, et pour les parents bénévoles sans qui toutes ces manifestations n'auraient pu avoir lieu.

Et pour tout renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à me contacter au 02.97.93.03.62 ou par mail, à l'adresse ci-dessous.

eco56.steja.loyat@enseignement-catholique.bzh

Vous pouvez aussi consulter la page facebook des parents de l'APEL

« APEL » Ecole Ste Jeanne d'Arc »

Guillemaud Anne, Directrice



École Théodore Botrel

2024 une année dynamique et conviviale à l'École Théodore Botrel.

Cette année encore, l'équipe a mis en place divers projets et animé des moments forts pour aider chaque enfant à grandir, collaborer, réussir et s'épanouir jour après jour.

// L'école Théodore Botrel en 2024

Ce sont 66 élèves, 48 familles, 3 classes et une équipe fidèle au poste avec Clélia Antoine, enseignante de CE-CM, Catherine Buestel (enseignante de Cp-Ce1), Marie LE BRUN (Directrice et enseignante) et Corinne Le Gloahec (ATSEM) en classe de PS-MS-GS qui ont repris le chemin de l'école en septembre dernier.

L'équipe est accompagnée de 2 AESH, accompagnantes d'enfants en situation de handicap et d'une volontaire en service civique, Juline Mitaillé. Par ailleurs, Marie LE BRUN, devenue Directrice Référente Départementale est suppléeée par Laure JUMELAIS le lundi dans sa classe.

// Le quotidien de l'école en 2024, c'est :

- Une entrée à l'école dès 2 ans avec des apprentissages basés sur l'éveil et le développement de l'autonomie afin de donner à chaque élève un cadre propice aux premiers apprentissages scolaires. On y retrouve des temps collectifs « traditionnels », des « ateliers autonomes » et un apprentissage de l'anglais dès l'entrée à l'école.
- Un projet d'école basé sur la collaboration entre les enfants, l'inclusion des enfants en situation de handicap, le vivre ensemble grâce aux temps collectifs de la PS au CM2, des « ciné-philos » ou le festival « court toujours » avec des débats sur des thèmes liés à la différence, au harcèlement...
- Les maternelles ont découvert des œuvres littéraires du monde, chanté des comptines en langue étrangère et appris à raconter des histoires.

être à l'école grâce aux « conseils d'élèves », moments coopératifs où chaque enfant peut échanger, exprimer ses émotions et faire des propositions sur la vie de l'école. C'est ainsi qu'une réflexion a été menée sur les temps de récréation : aménagement de la cour, des jeux collectifs variés, un club de lecture et d'échec dans la bibliothèque pour que ce moment réponde à tous les besoins des enfants.

// Lire, écrire, développer le langage à travers le projet « langage oral et écrit autour du Monde !

Apprendre à lire, écrire, compter et vivre ensemble constitue la base des apprentissages à l'école et les élèves ont eu la chance de vivre de nombreux temps forts autour de la lecture et l'art oratoire.

- Les enfants pratiquent tous les jours le « quart d'heure de lecture » appelé « Chut je lis ».
- L'école continue de participer au Prix littéraire des Korrigans, développé au niveau des médiathèques locales du bassin de Ploërmel. Les grands collaborent aussi au journal « Les p'tits journalistes » du réseau des écoles publiques, mis en forme par les élèves du Collège Beaumanoir.
- Les maternelles ont découvert des œuvres littéraires du monde, chanté des comptines en langue étrangère et appris à raconter des histoires.



Depuis la rentrée de septembre, l'école propose un projet académique intitulé « les matins de la lecture » : les parents sont invités à rester sur le temps d'accueil pour vivre et faire vivre des moments de lecture partagée. Un défi photo accompagne ce projet afin de donner le goût de lire dès le plus jeune âge.

// Un projet théâtre captivant

Cette année, nos élèves de CE-CM ont replongé dans l'univers du théâtre. Et fort de leur expérience, ils ont pu bénéficier de la collaboration avec l'ADEC 56 (Association d'Art Dramatique du Morbihan) grâce au soutien financier de la Région Bretagne. Ils ont travaillé avec deux comédiens professionnels, Myriam Gautier et Aurélien Bakelite sur une pièce de théâtre contemporain « L'Arbre boit » de Christophe Tostivain, dramaturge qu'ils ont reçu à l'école. Ce projet s'est conclu par la représentation de la pièce en juin devant un public venu nombreux. Les élèves ont montré leur talent de mémorisation, d'entraide, d'aisance oratoire et ont épater petits et grands. Nous les félicitons pour leur travail !

// Le label E3D Ecole en démarche de développement Durable et l'enseignement scientifique

L'école poursuit ses projets en « Ecole Dehors » pour les plus jeunes. Il s'agit de transposer les apprentissages dans la nature à la manière des pays scandinaves.

Les grands eux, sont dans la troisième année de leur aire terrestre éducative. Elle se trouve dans un terrain de Loyat au bord de l'Yvel. Ils mettent en place des démarches scientifiques afin d'étudier l'écosystème de ce lieu. Ce projet est subventionné par l'Office Français de la Biodiversité et accompagné par Aude Pochon, éducatrice à l'environnement, « Passeur de Nature ». Des projets concrets pour développer les compétences scientifiques de nos petits et grands élèves !

// Les autres projets et actions de l'année

- L'intervention de la Sécurité Routière à l'école pour l'obtention du permis vélo pour les CE-CM
- Du sport avec des intervenants sportifs de Ploërmel Communauté : activités gymnaiques en PS MS, GS et CP-CE1, kinball en CE-CM mais aussi piscine pour les élèves de la GS au CM2 ;
- De l'art avec : 3 spectacles à la Chapelle Bleue de PLOERMEL et au centre culturel de Mauron (cirque/ musique), spectacles précédés d'une médiation culturelle avec Aude Robervel de Ploërmel Communauté ;
- Un cycle de poterie avec Alice Urien de l'atelier Terres Précieuses pour les GS-CP-CE1
- Des interventions autour de l'eau en maternelle avec l'Ablette Ploërmelaise.

Les CM2 ont préparé leur passage au collège avec une journée d'intégration en janvier et des actions avec élèves et enseignants du collège de secteur pour faciliter cette étape !

L'année s'est terminée avec une sortie à l'insectarium de Lizio pour les plus grands et à la Ferme du Monde de Carentoir pour les plus petits.

// L'école, lieu de partage avec les familles

Dimension importante de son projet d'école, l'équipe a, cette année, multiplié les temps ouverts aux parents :

- Une semaine de portes ouvertes en avril, durant laquelle parents et enfants ont créé ensemble une fresque artistique, participé à des ateliers jeux de société ou encore cuisiné ensemble.
- La classe de CE-CM a fait vivre un atelier théâtre aux parents et grands-parents.
- la semaine sans écran en GS-CP-CE1 et CE2-CM avec une soirée jeux de société parents enfants et enseignantes.
- Des temps de convivialité participatifs à l'issue des portes ouvertes et le dernier jour d'école.

- les « matins de la lecture » en maternelle et les sorties régulières « école dehors » ont également renforcé ces liens.

Ces initiatives ont été complétées par les événements organisés par l'Amicale des parents, « Les Amis de Théodore Botrel », qui ont rythmé l'année avec la fête de l'école, le vide-grenier, les ventes de gâteaux et brioches, le spectacle de Noël, ou encore le café d'accueil pour les nouvelles familles. Par ailleurs, l'école continue à mettre en place des espaces numériques sécurisés pour faciliter le lien école-famille (site internet avec espace privé pour les familles dans lequel elles retrouvent photos, cahier de texte numérique...).

Nous remercions chaleureusement la Mairie pour son soutien constant, l'association des parents d'élèves et Ploërmel Communauté pour certains projets.

Les Portes Ouvertes de l'école auront lieu le vendredi 4 Avril.

La Directrice, Marie LE BRUN reçoit dès maintenant les familles intéressées pour une éventuelle inscription pour la rentrée prochaine et propose une visite individualisée en amont des portes ouvertes.

Contact au 02 97 93 01 91 ou par mail ec.0560439y@ac-rennes.fr

Toutes les informations de la vie de l'école sur :

<http://ecoleloyatpublic.toutemonecole.fr/>

Page Facebook « École Publique Théodore Botrel LOYAT »



ACADEMIE DE RENNES
Liberté
Égalité
Fraternité

Les élèves de l'école publique Théodore Botrel ont le plaisir de vous inviter à la représentation théâtrale "l'arbre boit" qui se déroulera dans la cour de l'école le vendredi 14 juin à 18h.



Bonjour,
Nous vous invitons à venir voir notre représentation théâtrale "L'arbre boit" le 14 juin à 18h00 dans la cour de récréation de l'école Théodore Botrel.
Les élèves ~



Projet mené par la classe de CE-CM de Mme Clélia Antoine en collaboration avec :
l'ADEC 56, l'Education Nationale, la DRAC, les comédiens Myriam Gautier et Aurélien Georgeault et le dramaturge de la pièce M. Christophe Tostain.

Réunions publiques

Comme annoncé, la Municipalité a proposé, au cours de l'année 2024, deux réunions publiques destinées aux habitants des villages du Nord de la commune.

Deux autres réunions seront programmées avant l'été 2025 afin de réunir les habitants des villages situés au Sud de Loyat.

Les conseillers municipaux se sont présentés à tour de rôle, puis M. le Maire a évoqué les dossiers en cours comme le projet d'extension du cabinet médical, la réfection du Pont de la Villette, l'achat d'un local commercial (ancien restaurant Place de l'Eglise) et la commercialisation du Lotissement.

Le 12 septembre, la première réunion publique a réuni une trentaine d'habitants des villages de Létéhan, Kerbois, St Vily, Kerpiton, La Ville-Hein, La Moraie, Cantomheuc, Crétudel et Crénion. Les remarques ont principalement porté sur le ramassage des déchets et la taille de certains bacs collectifs inappropriés par rapport au nombre d'habitants. Cette demande sera remontée à Ploërmel communauté, même si le constat doit être fait par les chauffeurs de camion lors des collectes. De même, certains riverains de Crétudel se plaignent d'un accès à un chemin rural qui est régulièrement emprunté par des camions de livraison. Ces derniers se retrouvent bloqués et doivent faire demi-tour devant les habitations, ce qui représente un danger. Les élus vont vérifier si des panneaux limitant l'accès peuvent être installés. Une habitante a

également fait part du mauvais état de la route reliant Crénion à Crétudel. Les élus ont rappelé que, malgré un budget annuel dédié à la réfection de la voirie, toutes les demandes ne peuvent pas être traitées, la commission travaux et le maître d'œuvre priorisant chaque année les routes à entretenir selon leur état.

Le 11 décembre, ce sont les habitants des villages de Kersamson, La Berthois, La Saudraie, La Cadois, Kernoul, La Butte aux Entes, Quelneuc, Tréguier et Le Bas des Grées qui étaient conviés. Avec la quarantaine de personnes présentes, la question de la vitesse sur la route départementale en direction de Guilliers, de la sortie du bourg au village de Kernoul, a été abordée, engendrant des inquiétudes pour les riverains. Il a été convenu que la commune sollicite les services du Conseil départemental, compétent sur cet axe, afin d'étudier la mise en place de plusieurs zones limitées à 70 km/heure et faciliter le passage des piétons. Les élus ont également pris note des problèmes d'entretien des poubelles et de dépôts sauvages qui aggravent la présence de rats dans le secteur de Kernoul notamment. Ils ont aussi essayé de répondre aux questions liées à la mise en place de la redevance incitative avec la future collecte de poubelles individuelles en bordure de route départementale. Ploërmel communauté, compétent en matière de ramassage des déchets, sera sollicitée sur les problèmes évoqués afin d'y remédier.

Les élus ont invité les habitants à faire remonter tout problème constaté dans leur village au secrétariat de la Mairie (ex : buses bouchées, présence de déchets sauvages, animal errant...) afin que les services communaux interviennent le plus rapidement possible.

C'est donc dans un esprit constructif que se sont déroulées ces deux réunions.



Un dialecte des Sorciers ?

T'CHIQU TU DIS ?

Ecrivain et conteur marié à une Loyataise, **Lionel LAMOUR** se sentait bien perdu quand il entendait parler ses beaux-parents, sa femme ou leurs amis. Il ne comprenait pas certains mots ou expressions bien particuliers au Pays des sorciers. Avant que le parler des sorciers ne se perde, il souhaiterait en faire un collectage et peut-être en sortir un dictionnaire.

Il lance donc un appel afin de contribuer à enrichir ce collectage. S'il ne s'écrit pas, il suffit de l'écrire en phonétique, comme vous le dites :

exemple : un fnan : un mouchoir ; il a attrapé mornifle : il a eu un accident.

Vous pouvez adresser vos suggestions avec la traduction à l'adresse mail ci-dessous, en laissant vos coordonnées.

Lionel LAMOUR donnera des nouvelles à chacun sur l'état d'avancement du projet.

Lionel LAMOUR
liolam@free.fr
5 Terres de Coët ruel
56250 LA VRAIE CROIX

Incivilités

Les élus sont régulièrement confrontés à des incivilités de tous genres : dépôts sauvages, vandalisme, stationnements gênants, casse...

Des plaintes sont régulièrement déposées en gendarmerie afin de tenter de retrouver les responsables. Les réparations et le temps passé par les agents communaux pour les remises en état représentent un coût non négligeable pour la commune.

M. le Maire souhaite donc que ces comportements cessent et compte sur le civisme de tous les loyatais.

A ce titre, une réflexion est en cours pour mettre en place des amendes liées aux constats d'incivisme afin de financer les réparations de ces actes malveillants.



Charte de bon voisinage

Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous !

STOP AUX BRUITS INUTILES

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.



Bruits de chantier

Ils sont autorisés :

- Sur les chantiers de constructions immobilières : entre 8 h et 18 h du lundi au vendredi (sauf jours fériés) - arrêté Municipal n° 2019-0055
- Exception faite aux interventions d'utilité publique urgente et aux travaux du Grand Paris
- Les autres chantiers doivent respecter l'arrêté préfectoral n° 2003/2657- article 10 (7h-20h)

Bruits de voisinage

Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur...) ou de

Ils sont autorisés - arrêté préfectoral n° 2003/2657- article 8 :

- du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Tapage nocturne

Les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troubant la tranquillité d'autrui et/ou audibles de la voie publique sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3^e classe (Code pénal : Article R.623-2).



1 Téléchargez l'application BlaBlaCar Daily

Le plus grand réseau de covoiturage quotidien en France

2 Inscrivez-vous et renseignez votre profil

Vous conduisez ?
Gagnez 1,50€ à 3€ par trajet

Plutôt passager ?
Déplacez-vous pour 0€

3 Mettez-vous au covoiturage

Avec vos collègues ou avec la communauté BlaBlaCar Daily



REJOIGNEZ-NOUS SUR assfam.morbihan.fr

MORBIAN

France services

NOUVEAU PLANNING
à partir du 3 mars 2025

BUS itinérant
ICI PLO.Com 06 31 24 37 89

SEMAINES PAIRES		SEMAINES IMPAIRES	
LUNDI	9h15 10h45	ST-SERVANT-SUR-OUST En contrebas de la mairie	9h15 10h45
	11h00 12h30	CRUGUEL Face à la mairie	11h00 12h30
	14h00 16h45	Fermé	14h00 15h30
MARDI	9h15 10h45	TRÉHORENC Mairie	9h15 12h00
	11h00 12h30	CONCRET Mairie	14h00 16h45
	14h00 16h45	MÉNÉAC Mairie	GUÉGON Mairie
MERCREDI	9h15 10h45	GOURHEL Salle des fêtes	9h15 12h00
	11h00 12h30	MONTERTELLOT Mairie	13h00 15h00
	14h00 16h45	GUILLAC Près de la mairie	15h15 16h45
JEUDI	9h15 10h45	S'T-LÉRY Mairie	9h15 10h45
	11h00 12h30	ÉVIGUET Mairie	11h00 12h30
	14h00 16h45	GUILLIERS Place de l'église	14h00 16h45
VENDREDI	9h15 10h45	FORGES DE LANOUÉE Place de l'église Les Forges	9h15 10h45
	10h45 12h00	FORGES DE LANOUÉE Mairie Lanouée	11h00 12h30
	14h00 16h45	TAUPONT Mairie	14h00 16h45

ploermelcommunaute.bzh

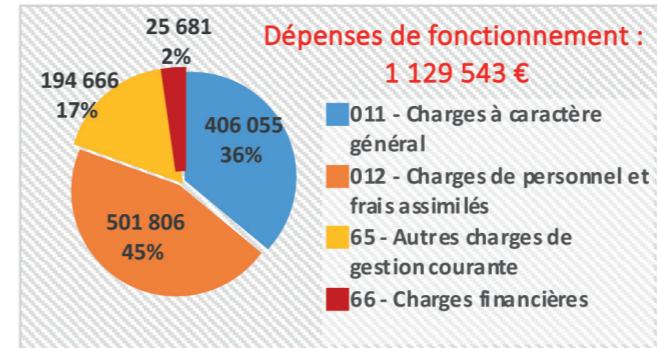


Finances

A ce jour il reste quelques régularisations comptables à passer pour que le compte administratif arrêté au 31 décembre 2024 soit définitif.

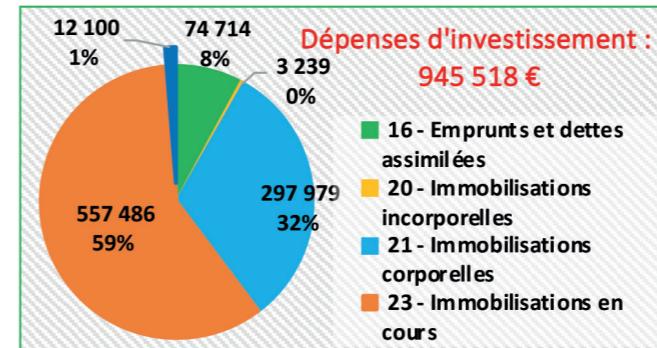
Dépenses	Prévu	Réalisé
Fonctionnement	1 559 600€	1 129 543€
Investissement	1 774 236€	945 518€

// Les dépenses de fonctionnement 2024



- 45%, les charges de personnel.
- 36%, les charges à caractère général (gestion courante, achat de fournitures, prestations de services, Eau-Electricité, cantine, transport, entretiens, voiries, assurances).
- 17%, indemnités des élus, participation aux charges d'organismes extérieurs (aide sociale, syndicats intercommunaux...), subventions aux organismes publics et privés (associations, etc.).
- 2,3%, remboursements des intérêts des emprunts.

// Les dépenses d'investissement 2024

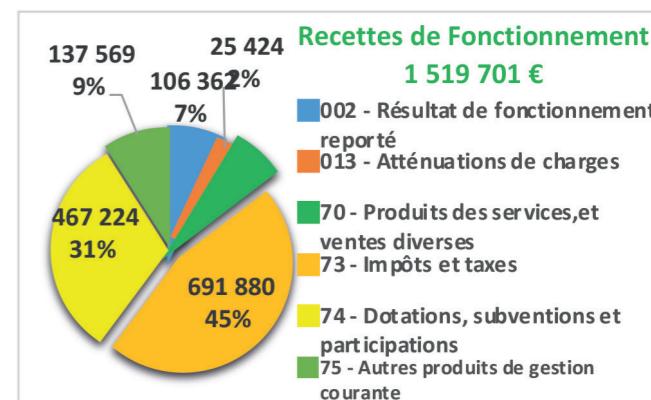


- 59%, immobilisations en cours (Construction : le programme d'entretien des voiries, le réaménagement des trottoirs (2023 et 2024).
- 32%, immobilisations corporelles (l'achat de mobiliers et matériels).
- 8%, remboursements des emprunts opérations patrimoniales
- 1,3% subventions d'équipement versées

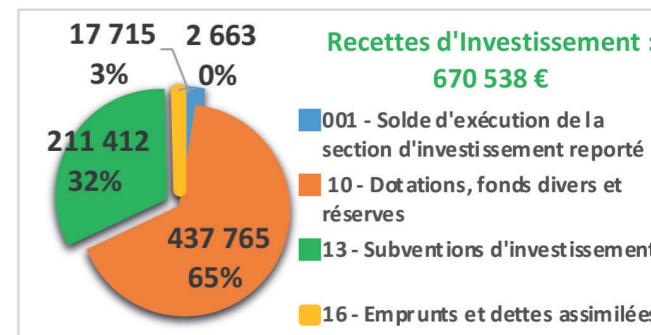
- 0,3%, immobilisations incorporelles (frais d'études).

// Les recettes de la commune 2024

Recettes	Prévu	Réalisé
Fonctionnement	1 559 600€	1 129 543€
Investissement	1 774 236€	945 518€



- 45%, impôts et taxes. Impôts directs locaux, FN-GIR, DMTO (Droits de Mutation à Titre Onéreux).
- 31%, Les subventions et dotations : dotation forfaitaire, de solidarité rurale, Nationale de péréquation, FCTVA, etc.
- 9% les revenus des immeubles (locations).
- 6% produits des services, et ventes diverses
- 2,6% le report résultat 2023 (106 362,31€).



- 65% de dotations dont 340 400€ de report de fonctionnement de 2023.
 - 32% de subventions.
 - 2,6% report résultat de 2023 (17 714,74€).
 - 0,4% emprunts et dettes assimilées
- La dette est de **465€/habitant**. La capacité de désendettement de la commune est de **2,62 ans**. Ce qui laisse à la commune une bonne marge de manœuvre pour les futurs investissements.

// La taxe foncière 2023

2024 Commune 32.53%

Pour Loyat : pas d'augmentation des taux, par contre il y a toujours la revalorisation par l'état de la base cadastrale (locative) de **+3,90%** et de la taxe intercommunalité de **+24%** en 2024.

Bonne année à toutes et à tous.
Philippe Bériou, Ajoint aux Finances

Les Amis de Théodore Botrel

Un vide-greniers a été organisé le 2 Novembre 2024, qui a réuni 60 exposants et a attiré 1 080 visiteurs.

Le spectacle de Noël a eu lieu le 6 décembre 2024 dans la salle polyvalente avec les chants des enfants. Puis, la mère Noëlle a conté des histoires aux enfants et aux parents. Enfin, les enfants ont eu le droit à la visite du père Noël, ils étaient ravis.



Rando plaisir

Si l'année 2024 a été riche en découvertes d'endroits divers et variés, l'année 2025 s'annonce encore plus enrichissante pour la plus grande satisfaction de nos randonneurs.

21 circuits sont proposés dont 4 se feront à la journée. Celles-ci auront lieu à Arzon-Le-Crouesty, à l'île de Batz (ce sera notre sortie annuelle) à la ria d'Etel et à Lambel-Camors en petit train touristique « Le Napoléon Express » qui partira de Pontivy. Cette dernière est proposée à tous les Loyatais.

De plus, un séjour de 3 jours à Erquy en Village Vacances est organisé. 40 personnes sont déjà inscrites. Si, en raison de la météo, une rando est annulée, elle est reportée au mardi suivant.

Rien ne vaut l'activité physique si l'on veut rester en pleine forme. Chacun choisit son itinéraire en fonction de ses possibilités. En effet, chaque circuit est toujours composé de deux longueurs différentes : 8-9 Km ou 10-12 Km.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui préparent les reconnaissances. Des matinées ou des après-midis entiers y sont consacrés. Les randonnées ne connaîtront pas un tel succès sans ces préparations indispensables. Certes elles sont dévoreuses de temps mais quelle satisfaction de voir les visages rayonnants des marcheurs !

Rejoignez-nous donc. Vous serez fort bien accueillis et vous serez vite intégrés car l'ambiance y est très conviviale. N'hésitez pas à formuler vos souhaits : ils seront pris en compte.



Bonne et heureuse année 2025 à tous les Loyatais. Que chacun puisse jouir d'une bonne santé et qu'elle soit pleine de projets.

Au nom du bureau et de tous les randonneurs.

La présidente : Odile SANTIER

02 97 93 05 39

06 45 86 98 62

daniel.santier@orange.fr

Comité de jumelage Loyat-Rivière

En mars dernier, avec leurs chansons ironiques et leur énergie communicative les Glochos ont fait rire pendant 2 heures les 300 convives du 8e cabaret loyatais, certains, fidèles ou venus de loin. Chacun est reparti, repu du délicieux repas breton composé d'une salade de cocos de Paimpol, de joues de porc au cidre et d'un granité aux pommes. Une soirée réussie de l'avis de tous.

A la Pentecôte, nous avons accueilli nos jumeaux belges. Une journée reposante en familles s'est terminée par un dîner dansant. Chaque famille a fait visiter à ses hôtes son coin préféré : Dinan, forêt de Brocéliande, la Gacilly, Malestroit, Rochefort en Terre, etc... Le lendemain a été consacré à Etel, promenade commentée sur la Ria, repas et visite de l'île de St Cado.

Au cours de la cérémonie officielle à laquelle participaient Monsieur Molac, député, Monsieur Le Diffon, président de Ploërmel Communauté, Monsieur Didier Bourne, maire, les deux présidents gémellaires ont donné la parole aux élus qui se sont tous exprimés sur l'importance en ces temps incertains des jumelages, de la nécessité des échanges



fructueux, vecteurs de bonne entente et d'acceptation de la différence. Les deux municipalités belgo/française avaient signé une charte en 1996 en ce sens.

Le désormais traditionnel repas de fromages et charcuteries belges et françaises partagés a clôturé cet échange.

En octobre, nous avons vendu 530 parts de tripes cuites dans les chaudières sous le hangar de Kéréteau, avec une nouveauté : le gâteau de pâtisserie. Les gâteaux ont été réalisés pour moitié par Mme Kendji et par notre nouveau boulanger. Un grand merci à tous les bénévoles.

Nous avons perdu Nadia, d'une longue maladie contre laquelle elle s'est battue pendant plus de 8 ans. Elle était reçue chez Bernard Jigorel, son jumeau. La présidente du jumelage belge a œuvré à Rivière pour mettre en place des festivités permettant un voyage au moindre coût et pour réussir chaque accueil des Loyatais. Une pensée chaleureuse à tous ses proches et son époux Claude.

Très bonne année à tous. Pour tous les membres du comité : Laurence Tréhorel, présidente.

Chapelle et Four de Trégadoret

En 2024, l'année a été riche en évènement pour l'association de la Chapelle et du Four de Trégadoret. Elle a renouvelé son bureau et ainsi permis de redynamiser la vie dans le hameau. Plusieurs évènements ont eu lieu en 2024 :

- La traditionnelle fête de la Sainte Anne le 28 juillet. La journée a démarré par une célébration dans la chapelle et s'est poursuivie par la cuisson de plats apportés par les habitants du village, dans le four rallumé pour l'occasion.
- La semaine suivante, le four a été rallumé pour un essai concluant de cuisson de pains et de pizzas.
- Le samedi 31 aout, l'association a organisé son assemblée générale et élu un nouveau bureau. La journée s'est poursuivie avec une après-midi barbecue, boules et autres jeux divertissants.
- Le 31 octobre, l'association a innové en organisant une fête d'Halloween. Les enfants ont pu participer à une séance de maquillage gratuite puis ont pu décorer des citrouilles. La journée s'est terminée par la traditionnelle collecte de bonbons chez les gens du village de Trégadoret.
- Enfin, le 14 décembre, l'association a organisé un gouter de Noël. Pour cette occasion, les bénévoles ont rallumé le four et fait cuire plusieurs préparations à base de pain d'épices.

Pour 2025, l'association donne rendez-vous aux habitants de Loyat le samedi 22 février pour une journée crêpes et carnaval à l'occasion de la Chandeleur et le dimanche 27 juillet pour la fête de la Sainte Anne.

L'implication des bénévoles a permis de réhabiliter le terrain de boules situé derrière la Chapelle et d'acquérir du matériel pour les activités festives. L'association tient à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui a participé à ces bons moments permettant d'entretenir une cohésion sociale et une dynamique dans la vie de Trégadoret.



Les associations de l'école S^{te} Jeanne d'Arc de LOYAT

L'AEP, L'OGEC et L'APEL vous souhaitent une très belle année 2025, pleine de joie et de bonheur !

L'année scolaire 2023-2024 a été marquée par différents événements, organisés par les trois associations, qui ont permis aux enfants et à leurs parents de profiter de bons moments de convivialité :

- La boum du 23 mars 2024 : une centaine d'enfants ont enflammé la piste de danse tout l'après-midi et les familles ont pu profiter d'un apéro jeux en soirée, suivi d'un repas galettes saucisses.
- Le vide grenier du 2 juin 2024 : une centaine d'exposants étaient présents et de nombreux visiteurs se sont succédé tout au long de la journée. Une équipe de bénévoles toujours au top et dans la bonne humeur.
- Spectacle de cirque le 14 juin 2024 : les enfants de l'école ont été initiés toute une semaine aux arts du cirque et ont assuré le spectacle.
- L'arbre de noël le vendredi 13 décembre 2024 : la magie de noël était au rendez-vous grâce aux chants entonnés par les enfants et à la venue du père Noël en fin de soirée.

Les bénéfices récoltés lors de ces manifestations ont notamment permis de soutenir les projets éducatifs et ont aidé à financer les sorties et activités scolaires. Un grand merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour l'organisation.

L'assemblée générale qui s'est tenue le 4 octobre dernier a été l'occasion de présenter le fonctionnement des trois associations aux parents d'élèves autour d'un pot convivial.

À très bientôt,

Les membres de l'AEP, L'OGEC et L'APEL de l'école S^{te} Jeanne d'arc

Team Immogolfe

Grand Prix des Sorciers

Organisé par le Comité des Fêtes de Loyat & la Team Immogolfe

Samedi 5 juillet 2025 à Loyat de 12h00 à 19h30

Le Comité des Fêtes de Loyat et la Team Immogolfe sont heureux d'organiser le Grand Prix des Sorciers, une journée dédiée au cyclisme avec plusieurs courses au programme, pour petits et grands.

École de vélo : Pour nos jeunes champions en herbe.

Accès 3/4, Accès 1/2

Présentation officielle du circuit : prévue fin janvier 2025.

Le président

Morgan DEMOLLIENS

Association des Trécistes de Kerviolo

LES ÉCURIES DE KERVILO, UN LIEU DE PASSION ET D'ÉQUITATION À LOYAT

Au cœur de la commune de Loyat, les Écuries de Kerviolo vous accueillent pour découvrir ou approfondir votre passion des chevaux. À deux pas de la légendaire forêt de Brocéliande, nous proposons une multitude d'activités équestres adaptées à tous, des plus jeunes aux cavaliers expérimentés.

LE CENTRE ÉQUESTRE : UNE ACTIVITÉ POUR TOUS LES ÂGES

Les Écuries de Kerviolo sont avant tout un centre équestre dynamique et convivial. Nous offrons des cours d'équitation pour tous les niveaux :

Pour les plus petits : Découvrez le plaisir de monter grâce aux Poneys shetland, une initiation ludique et en douceur pour les enfants dès le plus jeune âge.

Pour les débutants et confirmés : Des cours encadrés par des professionnels passionnés, alliant technique, pédagogie et plaisir, pour progresser à votre rythme.

Stages et perfectionnement : pendant les vacances scolaires, participez à des stages variés pour enrichir vos compétences ou vous initier à de nouvelles disciplines.

Le centre équestre, c'est aussi l'occasion de tisser un lien unique avec le cheval, dans une ambiance chaleureuse et respectueuse des animaux.

BALADES ET RANDONNÉES, UNE INVITATION À L'ÉVASION.

Les Écuries de Kerviolo vous proposent également de partir à la découverte des paysages exceptionnels de notre région.

Tout au long de l'année, explorez les alentours de Loyat à cheval lors de balades adaptées à tous les niveaux.

L'été, laissez-vous séduire par la magie de Brocéliande, avec



des randonnées équestres immersives au cœur de la mythique forêt. Une expérience unique pour allier nature, légendes et équitation.

UN CADRE IDÉAL POUR VOTRE CHEVAL

Les Écuries de Kerviolo, c'est aussi un service de pension pour chevaux, où vos compagnons bénéficient d'un environnement paisible, de soins attentifs et d'infrastructures modernes. Nous veillons à leur bien-être pour qu'ils s'épanouissent pleinement.

UN LIEU OÙ NATURE ET PASSION SE RENCONTRENT

Aux Écuries de Kerviolo, chaque activité est pensée pour transmettre notre amour des chevaux et de l'équitation. Que vous soyez cavalier débutant, confirmé, ou simplement curieux de découvrir cet univers, nous serons ravis de vous accueillir et de partager avec vous des moments inoubliables.

Rejoignez-nous et vivez l'équitation autrement ! Pour plus d'informations ou pour réserver votre balade, contactez-nous au 06.61.73.39.67 dès aujourd'hui. À très bientôt aux Écuries de Kerviolo, à Loyat !



Tennis club loyatais

L'équipe adulte avec ses 14 joueurs a été très active en 2024 car elle s'est engagée dans trois championnats.

Elle s'est renforcée avec la venue de jeunes ayant pris des cours avec Elise il y a quelques années et qui ont réalisé de belles performances.

VOICI LES TROIS CHAMPIONNATS :

- La spring cup 2024 division D2 qui a eu lieu en avril mai en Ille et Vilaine. Après avoir rencontré Maure de Bretagne, Mordelles et Comité Ille et Vilaine. Loyat a terminé premier du groupe
- Les plus de 35 ans division D2. Loyat s'est classé troisième après avoir rencontré Nivillac, Surzur, Belle Ile, Questembert, Malestroit et Guer
- Équipes seniors D2. Il se déroule en ce moment d'octobre



Championnat des plus de 35 ans avec la rencontre Loyat / Belle Ile.

Société de chasse de Loyat

335 repas ont été servis lors du repas organisé par les bénévoles de la Société de Chasse le 17 mars 2024.

L'Association souhaite organiser, en plus de son repas annuel prévu le 8 mars prochain, une matinée ramassage de déchets avec l'aide d'associations volontaires de Loyat. La date n'est pas encore fixée, met ce serait courant avril. Une communication sera effectuée dès que les modalités d'organisation seront connues.

Très bonne année, meilleurs vœux à tous.



Loyat sport nature

Cette année, l'association LOYAT SPORTS NATURE a une fois de plus enchanté la commune avec deux événements d'envergure : la randonnée au pays des Sorciers et le trail des Sorciers, mêlant sport, convivialité et magie !

RANDONNÉE AU PAYS DES SORCIERS - 7 AVRIL 2024

Sous un soleil printanier, les participants - 500 randonneurs, marcheurs et vététistes - ont exploré des parcours inédits et parfois surprenants. Boue, glissades et éclats de rire ont rythmé cette journée sportive et conviviale, pour le plus grand plaisir de tous.

TRAIL DES SORCIERS - 26 OCTOBRE 2024

L'ambiance ensorcelante était au rendez-vous pour ce trail exceptionnel, qui a affiché complet une semaine avant la course. Avec 394 coureurs et 185 randonneurs, les parcours variés et immersifs ont séduit les participants. Tous ont salué une organisation irréprochable et une atmosphère magique, qui font désormais la réputation de cet événement incontournable.

UNE ANNÉE 2024 RÉUSSIE

Au-delà du défi sportif, ces événements permettent de faire découvrir les magnifiques paysages de notre commune et de ses environs. LOYAT SPORTS NATURE s'impose comme un acteur clé de la vie locale, dynamisant le territoire et renforçant les liens entre ses habitants.

PROCHAINES AVENTURES EN 2025

L'association donne déjà rendez-vous aux sportifs et amateurs de nature :

- Randonnées au pays des Sorciers : Les samedi 5 et dimanche 6 avril 2025.
- 5^e édition du trail des Sorciers : Samedi 25 octobre 2025.

Aimeriez-vous rejoindre l'équipe pour partager de nouvelles expériences ? Ensemble, continuons à faire vivre la magie du sport à Loyat !



Garde de l'Yvel

L'année dernière, la GDY a terminé la saison à la seconde place de son championnat. Une très belle année pour le club.

Le repas du 10 février s'est très bien passé et cet événement sera réitéré le samedi 8 février 2025 à partir de 11h à la salle polyvalente de Loyat.



Basket club loyatais

Le club de basket compte 14 joueuses formant la seule équipe féminine loisirs.

Voici les Clubs du championnat : Carentoir 1 - Guer - Mauron - Carentoir 2 et Ussac.

Les matchs sont joués en semaine, les jours et heures sont fixés, en concertation avec les responsables de chaque équipe. En ce qui nous concerne, les matchs se déroulent le vendredi soir et quelques fois le mercredi soir.

Des matchs amicaux sont aussi organisés. Nous avons déjà joué contre Régulny et Moréac.

L'entraînement a lieu le vendredi soir de 20 h 15 à 22 h 00.

Pour contacter le club :

Rozenn Boschet : 06 68 80 23 08

Magali Richard : 06 14 30 43 55



Comité des fêtes de Loyat



// Retour sur l'année 2024 et nos festivités

L'année 2024 a été une nouvelle fois riche en évènements avec la chasse aux œufs qui s'est déroulée cette année au château de Loyat que nous remercions, le tournoi inter-quartiers qui a vu la victoire de l'équipe du Nord, la fête de la musique, la lettre du Père Noël avec la présence de l'écurie de Kerviolo que nous remercions et qui s'est clôturée par une soirée paëlla et musique latine.

Nous espérons que ces festivités vous ont plu et que nous vous verrons nombreux à celles proposées cette année.

Nous tenons aussi à vous remercier pour votre participation. Grâce à vous le comité peut :

- Entretien et achat de matériel (tables, bancs, buvettes, ...) nécessaire aux associations loyataises et de les en faire bénéficier gratuitement.
- Proposer des festivités chaque année améliorée : groupes musicaux, sons, lumière...
- Permettre la réalisation d'événements gratuits pour les enfants.

// Les festivités et événements de 2025

Le comité des fêtes de Loyat a été relancé il y a déjà 3 ans. Selon les statuts de l'association seul le Président-organisateur reste en poste pendant 5 ans. Cette année 2025 débutera par un renouvellement de 7 membres du bureau : Président, vice-président, secrétaire, trésorier, responsable du matériel, responsable de la sécurité et chef du protocole.

N'hésitez pas à venir intégrer le comité des fêtes et participer à cette nouvelle aventure.



Annuaire des Associations

SPORTIVES				
Nom	Activité	Président(e)	Adresse	adresse mail
Basket Club Loyat	BasketBall	BOSCHET-GICQUEL Rozenn	06 68 80 23 08	rozennboschet@orange.fr
Garde De L'Yvel Foot	Football	VERDURE Guillaume	06 72 88 19 83	guillaume.verdure@free.fr
La Pastourelle	Danse bretonne	ROUXEL-GUERNION Françoise	02 97 73 80 74 06 04 19 03 58	guernion.francoise@orange.fr
Les Volants Loyatais	Badminton	FOLLEVILLE ALAIN	06 06 43 88 15	alainfolleville@gmail.com
Societe De Chasse	Chasse	PAPION Emilien	06 25 80 07 59 06 81 71 68 96 Papion René	emilien.papion@laposte.net
Team Immogolfe	Cyclisme	DEMOLLIENS Morgan	06 38 40 22 62	team.immogolfe@orange.fr
Tennis Club Loyatais	Tennis	GUILLEMAUD Pierre-Yves	02 97 93 09 20 06 07 90 09 90	pierreyvesguillemaud@gmail.com
Volley Club Loyat	Volley Ball	LEGENDRE Amélie	06 77 56 12 58	loyatvolleyball@gmail.com
Loyat Sport Nature	VTT/trail/marche	BERTHIER Vincent	06 32 65 13 93	loyatsportsnature@gmail.com
Rando Plaisir Loyat	Marche	SANTIER Odile	06 45 86 98 62 02 97 93 05 39	daniel.santier@orange.fr
Loyat Ultimate Club Korrigans	Ultimate Frisbee	TREHOREL Jules	06 08 09 70 36	jules.trehorel@gmail.com
Association Des Técistes De Kerviolo	Equitation	COMBES Vincent	06 61 73 39 67	ecuriesdekerviolo@gmail.com
Planeurs De Brocéliande	Planeurs	PALUEAU Jacques	02 97 93 00 80	contact.planeurs.broceliande@gmail.com
Ulm Club De Brocéliande	ULM	GUERINEL Jean-François	07 87 43 06 55	jguerinel305@orange.fr ulm.broceliande@gmail.com
CULTURELLES ET DIVERSES				
Nom	Activité	Président(e)	Adresse	adresse mail
Amis Théodore Botrel	Ecole Publique	LIEGEROT Nadège	06 82 35 13 22	lesamisdetheodorebotrel@gmail.com
A.P.E.L	Ecole Privée	GANDIN Elise	06 26 74 12 02	apel.loyat@gmail.com
Association Education Populaire (AEP)	Ecole Privée	JOSSO Pascal	06 86 08 31 41	eco56.steja.loyat@enseignement-catholique.bzh
O.G.E.C	Ecole Privée	GUÉRIN Marlène	06 32 37 18 32	ogec.loyat@gmail.com
UNC/AFN	Patriotique, souvenir, anciens combattants	DREAN Paul	06 67 16 84 43 02 97 73 80 27	paul.drean@wanadoo.fr
Club Des Sorciers	Club du 3 ^e Age	HALLIER Bernard	02 97 74 41 28 06 09 96 51 15	Par courrier
Les amis du Jumelage Loyatais Rivierois	Vie locale	TREHOREL Laurence	06 82 25 12 43	laurencetrehorel@gmail.com
Chapelle Et Four De Tregadoret	Patrimoine	LAYEC Judikaël	06 58 99 26 16	swannlayec@gmail.com
La Sauvegarde De La Chapelle De Cretudel Et De La Fontaine St Colomban	Patrimoine	PUISSANT Alain (Trésorier)	06 29 95 57 14	puissant.alain@orange.fr
Comite Des Fetes Et D'initiatives De Loyat	Vie locale	THOMAS Morgane	06 25 60 08 04	comitedesfetesloyat@outlook.fr
	Vie locale	GUILLARD Arthur	06 79 75 60 90	comitedesfetesloyat@outlook.fr
L'éveil Des Coccinelles	Culture	FOLLEVILLE Christine	06 18 12 69 03 02 97 93 09 05	chrisfolleville4@gmail.com

Calendrier des festivités 2025

Samedi 8 février

Repas à emporter.
(Garde De l'Yvel)

1^{er} trimestre 2025

Vente de brioches par les enfants de l'école
(AEP-OGEC-APEL - Ecole Ste Jeanne d'Arc)

Samedi 22 février

Chandeleur / Carnaval
(Chapelle et Four de Trégadoret)

Samedi 22 février

Soirée cabaret à la salle polyvalente.
Repas type années 70 et Duo Michisa
(Comité de jumelage)

Dimanche 8 mars

Repas à emporter.
(Société de chasse de Loyat)

Vendredi 14 mars

Journée Portes Ouvertes
(AEP-OGEC-APEL - Ecole Ste Jeanne d'Arc)

Samedi 15 mars

Boum des enfants l'après-midi et repas à emporter le soir (rougail saucisses en vente auprès des enfants de l'école)
(AEP-OGEC-APEL - Ecole Ste Jeanne d'Arc)

Samedi 5 et dimanche 6 avril

Randonnées VTT et pédestres "Au pays des sorciers"
(Loyat Sport Nature)

Lundi 21 avril

Chasse aux œufs de Pâques pour enfants
(Comité des Fêtes)

Jeudi 8 mai

Cérémonie commémorative
(UNC/AFN et municipalité)

Samedi 17 mai et dimanche 18 mai

TREC (Techniques de Randonnée Équestre de Compétition, Coupe d'Europe).
Ouvert au public.
(Association des Trécistes de Kerviolo)

Dimanche 8 juin

Vide-greniers.
(AEP-OGEC-APEL - Ecole Ste Jeanne d'Arc)

Samedi 28 juin

Kermesse
(AEP-OGEC-APEL - Ecole Ste Jeanne d'Arc)

Samedi 5 juillet

Course cycliste
(Team Immogolfe et Comité des Fêtes)
Fête de la musique (Comité des Fêtes)
Feu d'artifice organisé par la commune.

Dimanche 27 juillet

Fête de la Sainte Anne et fête du four
(Chapelle et Four de Trégadoret)

Dimanche 31 Août

Célébration du pardon de St Cornely en la chapelle de Crétudel. Suivie du verre de l'amitié.

Dimanche 21 septembre

3^e Tournoi inter-quartiers (Comité des Fêtes)

Dimanche 12 octobre

Repas du CCAS. (CCAS)

Samedi 25 octobre

Repas tripes à emporter.
(Comité de jumelage)

Samedi 25 octobre

5^e édition du Trail des Sorciers et randonnée pédestre.
(Loyat Sport Nature)

Mardi 11 novembre

Cérémonie commémorative
(UNC/AFN et municipalité)

Dimanche en novembre (jour non confirmé...)

Vide-Greniers cour de l'école publique.
(Les Amis de Théodore Botrel)

Dimanche 30 novembre

Boîte aux lettres du Père Noël. (Comité des Fêtes)

Samedi 06 décembre

Repas-dansant à thèmes. (Comité des Fêtes)

